

L'ŒIL DE LA POLICE

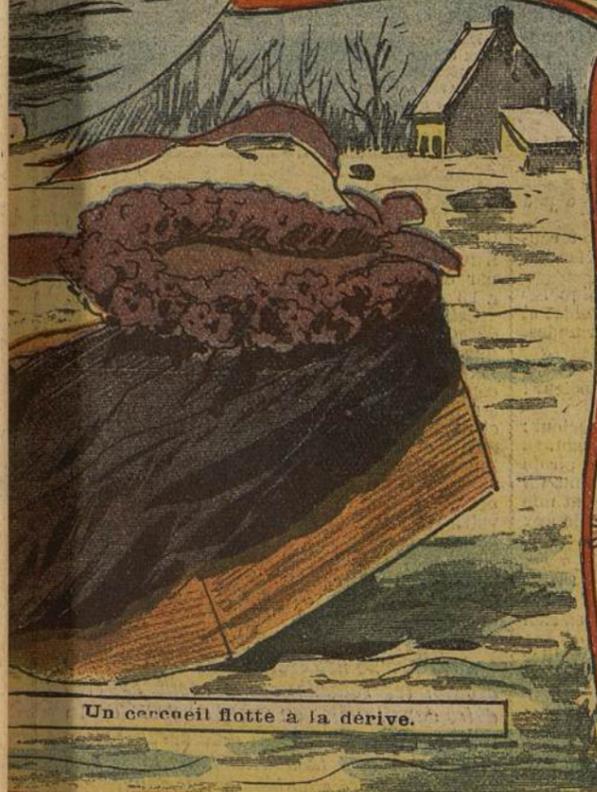
PUBLICATION NATIONALE

Le Fléau dévastateur

Hebdomadaire



La mort tragique du caporal Tripier.



Un cercueil flotte à la dérive.



Deux enfants entraînés par les flots.

Paris et sa banlieue viennent de vivre des jours de terreur. Une grande partie de la France a été victime en même temps de terribles inondations. Nulle part, les flots

(Voir la suite page 2)

S INONDATIONS

VOIR A L'INTERIEUR NOTRE SUPERBE PAGE EN COULEURS



LA SEMAINE CRIMINELLE AUTOUR DE PARIS

MYSTÉRIEUX ASSASSINAT. — Un ancien marinier, possédant une certaine aisance et vivant seul, quittait l'autre jour son domicile, sur la porte, il avait placé un écriteau sur lequel on lisait : « Absent pour affaires de famille. » Deux jours après, l'écriteau avait disparu, mais on trouvait dans la maison, le corps du malheureux marinier. La victime portait six blessures. L'une, celle qui fut sans doute portée la première, avait été faite par le talon de la hache avec lequel on avait donné un coup violent qui fractura plusieurs côtes. L'assassin, s'acharnant sur sa victime lui porta cinq coups de hache sur la tête, dont un côté se trouve réduit en bouillie.



LA JALOUSIE. — Il y a environ un mois, une jeune couturière de Noisy-le-Sec faisait la connaissance d'un forgeron dont elle devint la maîtresse. Mais, bientôt lassée, elle voulut rompre avec lui et quitta Saint-Denis où il habitait. Il la rencontra place de la gare et tenta de la ramener. Comme elle refusait, il lui tira trois coups de revolver, heureusement sans l'atteindre. Il fut arrêté par des passants.



ENNEMI DES GENDARMES. — Des gendarmes en tournée aperçurent, dans une maisonnette abandonnée, un homme en train de faire du feu. A côté de lui se trouvait un paquet dont les gendarmes voulurent connaître le contenu. Furieux, l'homme les roua de coups et le garde champêtre dut venir au secours des gendarmes. Arrêté, l'homme déclara qu'il était lieutenant d'infanterie de marine démissionnaire, et qu'il se rendait à pied au Havre.



LES LIAISONS SANGLANTES. — Une allumettière avait entretenu pendant longtemps des relations d'amitié avec un de ses camarades qu'elle initia aux mystères du spiritisme. Que se passa-t-il entre eux ? Une discussion éclata et l'amie tua l'allumettière de quatre coups de revolver. Il disparut après le crime ; jusqu'à présent on n'a pu le découvrir.

Vengeance d'apaches

LA « GRANDE MARCELLE » FRAPPÉE A COUPS DE COUTEAU.

Vers huit heures et demie du soir, rue Quincampoix, à l'angle de la rue Aubry-le-Boucher, la fameuse Louise Delarue, dite « la Grande Marcelle », l'ex-amie de Liabeuf, le sinistre meurtrier du gardien Deray, a été frappée de trois coups de couteau, dont deux aux mains et un à l'épaule gauche, par un groupe d'individus dont plusieurs ont pris la fuite.

Louise Delarue, arrêtée il y a quelque temps, avait été remise en liberté. Mais elle avait gardé une dent à certain débitant de la rue Aubry-le-Boucher qui l'avait, paraît-il, quelque peu chargée à l'instruction de l'affaire du « tueur d'agents ». La déposition de ce commerçant aurait même contribué à l'arrestation de la « Reine de la Beaubourg ». Aussi cette dernière avait-elle résolu d'avoir une explication avec son détracteur.

C'est pourquoi elle se rendit crânement, toute seule, chez le débitant et lui reprocha sa conduite. Mais celui-ci refusa de l'écouter.

Dans la soirée, elle revint à la rescousse ; comme on refusait encore de la recevoir, elle partit, non sans avoir pris le temps de briser une vitre de l'établissement.

Peu après, un groupe d'individus lui cherchait querelle, et dans la discussion l'étrange femme était frappée de trois coups de couteau.

LE FLÉAU DÉVASTATEUR (Suite)

déchainés ne portèrent comme dans le département de la Seine, l'épouvante dans toute son horreur.

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit un grand nombre de scènes tragiques qui se sont déroulées dès le début du cataclysme. Ce sont des volumes qu'il nous faudrait pour représenter tous les drames qui ont eu pour théâtre les rues inondées ou les plaines submergées.

Et que de misères ! Que de deuils ! Car, nombreuses sont certainement les victimes ; mais on n'en pourra connaître le nombre que lorsque, la Seine rentrée définitivement dans son lit, il sera possible de rassembler les épaves, de pénétrer sous les ruines, de faire en quelque sorte l'appel général.

Il y a quelques jours, une femme se présentait à la porte de Choisy, fuyant sans doute les eaux envahissantes. Le soir tombait et l'obscurité était complète. L'eau avait déjà submergé les terrains avoisinant les fortifications. Éperdue, elle courut après un débardeur qui passait et lui demanda du secours. L'homme la prit sur son dos et entra dans l'eau. Mais, tout à coup, il fit un faux pas, tomba ; son fardeau lui échappa ; la malheureuse disparut sous les flots.

Quai Debilly, un caporal conduisait dans une barque, avec l'aide de deux soldats, un télégraphiste qui portait une dépêche. Soudain, la barque fut prise dans un remous. Le télégraphiste et un des soldats sautèrent à l'eau et se cramponnèrent à un arbre où on put les recueillir ; l'autre soldat, demeuré dans la barque, fut sauvé par un marinier qui tendit une perche ; mais le malheureux caporal, entraîné par le courant, ne tarda pas à disparaître.

Terrifiant, fut le drame qui se déroula sur la Marne, en face de Neuilly-Plaisance, en présence d'une foule affolée. La rivière débordée entraînait au milieu de ses flots une sorte de baquet dans lequel se trouvaient deux enfants, de cinq à sept ans. Les pauvres petits, les yeux fous, les bras tendus, hurlaient d'épouvante. Mais nul ne pouvait les secourir, et bientôt les eaux les engloutissaient.

A Neuilly, un garçon de lavoir qui coopérait au sauvetage tomba à l'eau. Il put s'accrocher à une large planche, mais celle-ci, prise par le courant, partit à la dérive avec son malheureux passager. Le pauvre diable passa comme une flèche sous le pont, malgré la hauteur des eaux. On put, quatre kilomètres plus loin, le tirer de son effroyable situation.

On ne peut, hélas, signaler tous les faits d'héroïsme accomplis simplement par de modestes citoyens qui ne se rendaient pas compte eux-mêmes de la grandeur de leurs actes. Ils ne pensaient qu'à sauver ; il y avait des vies humaines en danger ; ils faisaient le sacrifice de la leur.

A tout instant, on apprenait, en effet, que la crue montait. Dans les communes de la banlieue, le tambour de ville passait et annonçait l'approche du péril.

A Paris, les infortunés sinistrés, venus

des quartiers inondés ou chassés de la banlieue, étaient recueillis dans les écoles, à l'ancien séminaire, dans les asiles, tous réunis dans une même douleur.

D'autres, dans les rues de la périphérie qui avaient encore échappé au désastre, demandaient la charité aux passants. Femmes et enfants défilaient tenant des écriteaux sur lesquels on lisait : « Du pain pour les sinistrés ». Et personne ne passait sans donner son obole, tant la pitié de tous allait aux malheureux.

Des scènes angoissantes augmentaient encore cette impression de misère et de deuil. Dans les maisons où s'était produit un décès, on allait chercher le corps en bateau. Par une fenêtre, au moyen de cordes, la bière était descendue dans un bachot, et, jusqu'à l'endroit, parfois éloigné, où attendait le corbillard, le sinistre canot filait au cours de l'eau, suivi de barques qui portaient la famille éplorée, et, sur son sinistre passage, dans les autres bateaux, sauveteurs et sauvés se levaient et saluaient.

Les voyageurs partis de Paris pour Mantes assistèrent près d'Argenteuil à un spectacle terrifiant. Un cerceuil, venu on ne sait d'où, portant encore quelques couronnes, dansait sur les eaux un macabre cake-walk.

Au centre même de Paris, le péril était imminent ; sous les pieds des passants, des excavations s'ouvraient tout à coup ; c'est ainsi qu'une charrette attelée d'un cheval qui suivait les Champs-Élysées, tomba dans le sol qui s'effondra soudain. Le conducteur se sauva à grand-peine, mais le cheval trouva la mort dans le gouffre.

Nombreux, en effet, furent les animaux qui périrent dans ce cataclysme. Certains eurent le bonheur de voir des sauveteurs accourir à leurs appels ; tel ce malheureux chien abandonné dans une cabane inondée de l'île de la Jatte et qui, monté sur le toit, que l'eau gagnait de minute en minute, hurlait désespérément.

Mais, à côté des dévouements, des actes d'abnégation et de bravoure, il faut closer au pilori d'indignes commerçants, honte de leur corporation qui, profitant de la misère et de la faim des sinistrés, leur vendait les vivres indispensables, à des prix exorbitants.

Des scènes de tumulte éclatèrent autour de leurs boutiques. Faubourg du Temple, un épicier qui vendait les pommes de terre 60 centimes le kilo, vit son magasin envahi par la foule indignée. Tout fut saccagé ; le rideau de fer fut enfoncé, l'affameur fut trainé dans le ruisseau. Un individu, d'une fenêtre de la maison, tira un coup de revolver sur la foule et blessa une femme. Mais, il est probable que l'honnête citoyen dont cet individu se fit le protecteur, fera pas fortune dans le quartier.

Enfin les eaux se retirent. Il faut se mettre à l'œuvre pour réparer ce désastre. Espérons que nous ne reverrons plus de pareils ravages et que, de ces jours d'épouvante, il ne nous restera plus bientôt que le souvenir d'un cauchemar terrifiant.

Le véritable Sherlock Holmes

Sherlock Holmes a existé. Conan Doyle prit pour modèle le docteur Joseph Bell, professeur à l'Université d'Edimbourg, mort il y a peu d'années.

Ses prodigieuses facultés de déduction causaient parfois chez ses élèves une stupefaction presque superstitieuse.

Un jour, un homme entra dans la clinique.

— Ah ! dit le professeur, vous êtes soldat et sous-officier, et vous avez servi aux Bermudes.

L'homme resta stupéfait.

— C'est vrai, dit-il.

Un de ses élèves demanda alors au docteur :

— Comment savez-vous cela, maître ?

— Simple comme tout, répondit le docteur ; cet homme est entré sans ôter son chapeau, sa marche est raide, son âge et un certain air de suffisance particulier à l'espèce désignent un sous-officier ; et, de plus, il porte au front une éruption provenant d'une maladie spéciale aux îles Bermudes.

Les Apaches au Japon

Les Japonais ont aussi leurs apaches et les envoient dans une prison qui ne rappelle en rien le système de Fresnes.

Les détenus sont tous obligés de travailler dans des ateliers variés où règne une implacable discipline.

Chaque détenu reçoit une portion de riz plus ou moins grosse, selon le travail qu'il fournit.

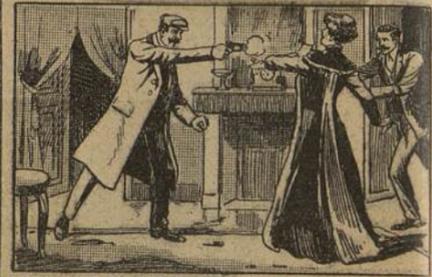
Si l'un d'eux refuse de travailler, on le laisse bien tranquille, mais il ne reçoit à la distribution que les quelques grains de riz strictement indispensables à son existence. Aussi, il ne s'entête pas, et, dès le lendemain, en général, il travaille comme les autres.

Qui veut la faim veut les moyens.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS PARIS

DRAME DANS UN FIACRE. — Un cocher était hélé rue Rochecouart par un jeune homme qui accompagnait une jeune femme assez élégante, et qui lui demanda de les conduire avenue Wagram. Au moment où le fiacre arrivait avenue de Villiers, une détonation retentit. La portière s'ouvrit vivement et le jeune homme sauta sur le sol, jetant à terre un revolver. Le cocher s'arrêta aussitôt, criant aux passants d'arrêter le meurtrier. Dans le fiacre, on trouva la jeune femme étendue sans connaissance. Il s'agit d'un drame de la jalousie.



RANCUNE D'AMANT. — Jaloux des faveurs que son ancienne amie, une demi-mondaine de la rue du Rocher accordait à son remplaçant, un jeune homme s'est introduit chez elle, armé d'un revolver et a fait feu sur elle à quatre reprises. Le nouvel ami de la demi-mondaine put désarmer le meurtrier qui s'est enfui ; la jeune femme a la mâchoire brisée.



VENGEANCE DE FEMMES. — Bien que fiancé, un comptable avait détourné de ses devoirs une jeune fille de 22 ans. Celle-ci, avertie des projets de son amant, l'attendit rue Cardinet, et, quand il passa, lui porta un violent coup de stylet à l'épaule gauche. Il a dû être transporté à l'hôpital.



DUEL DE SOUTENEURS. — Abandonnés par leurs amis, deux chenapans avaient décidé de demander à leurs rivaux une réparation par les armes. Ayant chacun un couteau et un revolver, ils se battirent jusqu'à ce que des agents, accourus au bruit, aient fait fuir les vainqueurs et ramassé les deux blessés. Les deux vainqueurs, du reste, n'ont pas tardé à être arrêtés.

Un baiser pour 28 fr. 75

La valeur d'un baiser volé par un jeune homme à une jeune fille dont les lèvres n'avaient auparavant jamais été touchées par des lèvres masculines vient d'être fixée à 28 fr. 75 par le juge Boyle, de Louisville.

Cette décision a été rendue à la suite d'une plainte déposée par Mlle Ethel Scoggins, âgée de seize ans, contre M. Léon Ledford, âgé de dix-huit ans. « Il m'a rencontrée l'autre soir, a raconté la jeune fille au juge, m'a jeté ses bras autour du cou et m'a embrassée en plein sur les lèvres. C'était la première fois qu'un garçon m'embrassait, et j'en ai éprouvé un frayeur mortelle. »

« Et maintenant cette frayeur persiste ? demande le juge. — Non, votre Honneur, répond la jeune fille en rougissant. — Le baiser doit donc avoir été doux, répliqua le magistrat. Je pense qu'une amende de 28 fr. 75 est suffisante, car le jeune Ledford a été exposé à une terrible tentation ! »

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser les retards qui peuvent se produire dans la mise en vente de l'ŒIL de la Police. Ces retards sont malheureusement imputables aux inondations, notre imprimerie ayant été envahie par les eaux.

Mais les dégâts causés par le fléau seront rapidement réparés, et l'Œil de la Police reprendra dans quelques jours sa régularité.

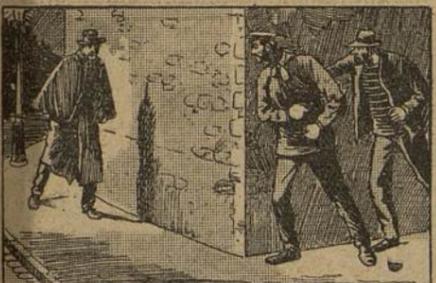


LA SEMAINE CRIMINELLE
DANS LE SUD-OUEST

RIXE SANGLANTE. — Le propriétaire d'un moulin, ayant aperçu un métayer qui faisait boire ses bœufs à un timbre voisin de chez lui, s'approcha de ce dernier pour lui défendre de faire boire ses animaux à cet endroit. Que se passa-t-il? Le fils du métayer, qui assistait seul à cette scène, a vu son père frappé à la tête à coups de rateau, et le sang couler abondamment. Il appela sa mère, qui vint chercher son mari renversé sur le sol. Les médecins ont extrait de la plaie une dent du rateau que la vioence du coup avait enfoncée de 3 centimètres au-dessus de l'arcade sourcilière droite — un millimètre plus haut et le métayer était tué. Le violent propriétaire a été arrêté. MONTAGNE.



UN FORCENÉ. — Marié depuis 18 mois et déjà père d'une fillette de quelques mois, un colporteur, âgé de 18 ans, avait été abandonné par sa femme. Il se cacha dans le corridor de la maison habitée par sa belle-mère, et apercevant celle-ci, il lui tira deux coups de revolver qui lui fracassèrent la mâchoire. La jeune femme accourut, son enfant dans les bras. Le misérable fit feu à nouveau, blessant la mère et le bébé. Puis il se fit sauter la cervelle.



AGRESSION NOCTURNE. — Revenant tard dans la soirée à son domicile, un patron marbrier ne remarqua pas deux individus qui se glissaient dans l'ombre des maisons à l'angle de deux rues. Au moment où il arrivait à leur hauteur, les deux apaches bondirent et terrassèrent le marbrier. Puis, après l'avoir roué de coups, ils lui enlevèrent sa montre et prirent la fuite. BORDEAUX.



LES RODEURS DE NUIT. — Vers dix heures du soir, un cocher qui s'était attablé avec quelques consommateurs dans un débit, fut prié par quatre individus d'offrir une tournée générale. Ce fut le prétexte d'une querelle. Des coups furent échangés, puis un des inconnus s'approcha du cocher par derrière lui porta plusieurs coups de couteau. On est sur la trace des quatre apaches. BORDEAUX.

L'ENQUÊTE

Roman dramatique tiré de la pièce de Georges Henriot

PAR MAURICE LANDAY

XX* (suite).

On comprend la surprise du Greffier. La présence du Procureur n'était pas pour la diminuer.

Le Médecin légiste, alors, commença : — Monsieur le Greffier, depuis quand occupez-vous vos fonctions auprès de monsieur le Juge d'instruction Ardouin?

— Depuis deux ans.
— Bon. C'est quelque chose... Vous vivez ici, n'est-ce pas, d'une façon constante, assidue, journalière, avec monsieur le Juge?

— Sans doute.
— Eh bien, soyez attentif à la question que je vais vous poser.

— Je le suis de mon mieux.
— Depuis deux ans, n'avez-vous jamais remarqué chez monsieur le Juge certains troubles morbides?

— De quelle nature, monsieur le docteur?
— J'y arrive... Ne m'interrompez pas... N'avez-vous jamais constaté chez monsieur le Juge des absences d'esprit plus ou moins durables, des mouvements nerveux de la face, des membres supérieurs?

— Goldschmitt n'hésita point.
— Oui, monsieur le Docteur.

Ardouin sursauta, regarda longuement le Greffier, et sur son visage se peignit un étonnement des plus profonds.

Le Procureur fit un mouvement. M^r Robert Etienne se suspendit aux lèvres de Goldschmitt.

Celui-ci reprit : — Je suis malheureusement sûr de ce que j'avance.

— Tout à fait? demanda Thiébaud.
— Tout à fait.
— Nous vous écoutons, monsieur le Greffier.

— J'ai constaté des accidents faciaux analogues à ceux que vous venez de citer.
— Étaient-ils fréquents?

— Oh! non. La chose, en deux ans, s'est produite trois ou quatre fois... Monsieur le Juge s'arrêtait net au milieu d'une phrase. Son regard devenait singulièrement fixe; ses traits prenaient une teinte livide.

Ardouin, effaré, se mit debout.
— Continuez, monsieur le Greffier, fit le Médecin légiste.

Goldschmitt poursuivit : — Cela durait quelques secondes, une minute au plus.

— Jamais davantage?
— Pas que je sache... Puis, monsieur le Juge reprenait son interrogatoire, juste au point où il l'avait laissé. Alors, il lui arrivait d'achever, je me le rappelle fort bien, une phrase demeurée en suspens... J'en avais été très frappé, monsieur le Docteur.

— Et des absences de mémoire, n'en avez-vous jamais observé, constaté, chez monsieur le Juge?

— Oh! que si!
— A quelle occasion? A propos de quoi?

— Tout récemment, monsieur le Juge, d'un coup de canne resté inexplicable brisé, dans la pièce voisine, une porcelaine de grandes dimensions. Il m'ordonna de faire réparer cette potiche, et hier, monsieur le Docteur, pas plus loin qu'ici, monsieur le Juge me demandait ce qu'elle était devenue.

— « Mais, lui dis-je, vous l'avez brisée. Vous vous souvenez bien... » Monsieur le

« Voir l'Œil de la Police n° 38 à 57. »

Juge n'a jamais voulu convenir d'être l'auteur de l'accident qu'il a rejeté sur un garçon du Palais.

Ardouin était confondu. Le fait, si récent, en effet, ne manquait pas d'être caractéristique.

— Que ne me parlez-vous de ces troubles, Goldschmitt? Vous auriez dû m'en entretenir.

— Comment l'oser?
— Il le fallait.

— Oh! monsieur le Juge, mon respect si profond... ma déférence si parfaite... Thiébaud reprit la parole et demanda :

— Vous n'avez rien remarqué d'autre, monsieur le Greffier?

— Non, ma foi.
— Ainsi, depuis quelque temps, depuis quelques semaines, par exemple, monsieur le Juge, dans ses travaux, montrait-il une lucidité normale, un état d'esprit absolument tranquille?

— Ah! permettez, monsieur le Docteur... Il y a une quinzaine de jours... oui, c'est bien cela, une quinzaine, sa lassitude était telle, il se plaignait d'une fatigue si vive, accablante, que monsieur le Juge dut rentrer chez lui.

Ardouin se souvint, approuva : — C'est exact.

— Et Thiébaud, s'adressant directement au magistrat :

— Ce jour-là, aviez-vous été surmené plus qu'à l'ordinaire? — Je ne crois pas.

— Tout cela a son importance, mais pour établir un symptôme vraiment irrécusable, ces manifestations ne sauraient suffire.

Ardouin eut un sourire plein d'amertume. — Je saisis, docteur. Vous voulez bien me rassurer.

— Non. Je cherche à me rendre compte, voilà tout.

— Je vous prie de poursuivre. Concluez.

— Le jour du crime, dans quelles circonstances, monsieur le Juge, avez-vous quitté le regretté Président? Vous rentriez ensemble? — Oui.

— Et, naturellement, vous causiez?
— Naturellement.

— Eh bien, monsieur le Juge, essayez de vous rappeler le plus exactement possible tout ce qui s'est passé depuis le moment où vous avez quitté l'hôtel de la sous-préfecture... — Nous parlions de l'effroyable augmentation de la criminalité... Et tenez, monsieur le Docteur, ce détail se précise à la perfection dans ma mémoire : nous étions, le Président et moi, frappés de ce que les rues que nous traversions fussent si absolument désertes, occupées par nous seuls. Toutes les boutiques étaient fermées... Je me rappelle fort bien que le malheureux Président m'a dit : « On nous tuerait ici, que nul ne bougerait! ». Cette remarque extrêmement juste était faite au moment où nous passions devant le café situé quelques pas plus loin que l'endroit même où, moins de trois quarts d'heure après, on retrouvait le cadavre.

— Et ensuite?
— Comment, ensuite?
— Eh bien, vous, monsieur le Juge, qu'avez-vous répondu? —



LA SEMAINE CRIMINELLE
dans la Vallée du Rhône

DRAME DE LA JALOUSIE. — Dans une chambre meublée habitait une femme venue pour suivre un traitement médical. Un homme avec lequel elle entretenait des relations vint la rejoindre. A 9 heures du matin, plusieurs détonations, suivies de près d'une violente discussion, éclatèrent dans la chambre. On enfonça la porte du logement et un spectacle navrant s'offrit aux regards des assistants. Au pied du lit, la femme ne donnait plus signe de vie. Une profonde blessure se voyait au côté gauche du cou. Un peu plus loin, étendu sur le dos et respirant avec peine, un homme jeune encore, risait dans une mare de sang. Un docteur aussitôt appelé, ne put que constater le décès de la femme, laquelle avait reçu une balle de revolver qui avait brisé la colonne vertébrale. Quant à l'homme, qui avait une blessure à la face et deux autres au-dessus du sein gauche, il a été transporté à l'hospice. VALENCE.



LA VENGEANCE DU CONGÉDIÉ. — Furieux d'avoir été congédié d'une fonderie, un manoeuvre attendit à six heures du matin son chef d'équipe à l'angle de la rue Servient et de l'avenue de Saxe. Quand le chef parut, le manoeuvre le renversa d'un coup de matraque, puis, s'acharnant sur lui, il le frappa de 8 coups de couteau à la tête. Le forcené a été écorché. LYON.



LES MAUVAISES QUERELLES. — Pour un motif futile, deux journaliers eurent une discussion. Celle-ci s'envenima bien vite et les deux antagonistes en vinrent aux voies de fait. L'un tirant son couteau, en frappa l'autre sur la tête et le blessa grièvement. MARSEILLE.



IVROGNE IRASCIBLE. — Dans la nuit, un ivrogne se présentait dans un débit et demandait à boire ; comme il était ivre, la débitante refusa de le servir. Furieux, l'ivrogne s'arma d'un couteau, en frappa la pauvre femme au cou et prit la fuite. Un consommateur put cependant l'arrêter un peu plus loin. LYON.

LES TRIBUNAUX COMIQUES
TROPMANN AU BERCEAU

Étant généralement connu que la plupart des enseignes de charbonniers portent le nom de Calmels, Vidalenc ou Larfouillat, nous savons tout de suite à qui nous avons affaire en entendant l'audientier appeler, de ces noms, parties et témoins cités en police. « Époux Vidalenc contre les époux Larfouillat. » « Racines d'Auvergnats, » les a qualifiés un marchand de vins parisien, assigné pour dire ce qu'il a vu. « Graine d'Auvergnats, » a-t-il ajouté en désignant la marmaille amenée à l'audience.

Ces petits charbonniers de l'avenir ayant peu de distractions, leurs familles ont voulu leur procurer le plaisir de voir juger leurs papas et leurs mamans.

Donc, nous en étions à l'audientier. « Époux Vidalenc contre les époux Larfouillat! » crie-t-il. Et aussitôt les parties de se lever bruyamment et de répondre en chœur : « Présent! » et la graine d'Auvergnats de se lever aussi, en battant des mains avec la joie turbulente des enfants de la Lozère.

Les deux couples appelés vont s'asseoir à leurs bancs respectifs et leurs héritiers, qui les ont suivis, sont renvoyés à leurs places, sauf un petit auvergnat qui, comme l'agneau

de la fable, tette encore sa mère... pas pour l'instant, il est vrai, mais cela ne tardera pas. En ce moment, il est distraité par la vue de ses petits camarades renvoyés, qu'il a suivis du regard et auxquels il tend les bras avec une gaieté tapageuse.

M. LE PRÉSIDENT. — Oh! il sera bien difficile avec cet enfant...
LE PÈRE, à sa femme. — Donne-j'y à têter à che petit.

Et aussitôt la mère de fermer la bouche ou plutôt de la boucher à Larfouillat fils. Si le contenu est en rapport avec le volume du contenant, le Tribunal peut être assuré du silence pour toute la durée de l'affaire.

M. LE PRÉSIDENT (au plaignant). — Vous vous portez partie civile?
VIDALENC. — Chivil! ou militaire, cha m'est égal, pourvu que les Larfouillat me payent.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien demandez-vous de dommages-intérêts?
VIDALENC. — Che qui vous fera plaisir pourvu que cha choie le plus possible.

M. LE PRÉSIDENT. — Non, il faut fixer un chiffre. Je dois, en outre, vous prévenir que c'est vous qui payerez les dépens, sauf à vous les faire rembourser par votre adversaire, si vous gagnez votre procès.

VIDALENC (protestant). — Que je paye!... et qu'ils me remboursent?
LA MÈRE. — Les Larfouillat! nous rembourcher!... la clique qu'ils chont!

M. LE PRÉSIDENT. — Oh! n'injuriez pas.

M^{me} LARFOUILLAT. — Nous, de la clique!
Dans son exclamation, elle a arraché son fils à son occupation; il proteste par ses cris; elle lui donne satisfaction et le silence se rétablit. Mais Vidalenc et sa femme se consultant en patois auvergnat, M. le président passe outre et dit aux Vidalenc d'exposer leur plainte.

VIDALENC. — Même qu'ils nous chont tombés dechus avec une trique... bougrrrri...
LA FEMME VIDALENC. — Qu'ils nous-j-ont achommés.

LARFOUILLAT. — Mochieu le juge... qu'ils j'ont commenché par appeler mon petit enfant, Tropmann.

LA MÈRE (interrompant de nouveau le repas de Tropmann). — Tenez, ch'il est pochible d'appeler un enfant comme cha Tropmann.

Un témoin est appelé, c'est une mère ayant un jeune enfant au bras; elle commence sa déposition; mais Tropmann, qui a aperçu, du coin de l'œil, un petit camarade, se redresse brusquement, lui rit avec force gestes; le petit camarade lui rend son honnêteté; et voilà les deux bébés exécutant un duo qui trouble un peu les débats.

M. LE PRÉSIDENT. — Confiez ces enfants à quelqu'un, c'est intolérable.
LARFOUILLAT. — Pâche-moi le pétiot!

Sa femme le lui passe, il le fait sautiller et le témoin achève sa déposition.

Tropmann crie.
LE PÈRE (lui montrant l'audientier). — Regarde donc le mochieu! ah qu'il est joli!

L'audientier se dirige vers la salle des témoins et Tropmann, ne voyant plus le beau mochieu, tend la main vers le parapluie de son père.

Celui-ci le lui donne, et voilà un moment de tranquillité.

On en profite pour entendre un témoin.

Bref, il résulte des dépositions qu'en effet des coups de trique ont été portés aux époux Vidalenc, par les époux Larfouillat, lesquels ont été provoqués par le nom d'un assassin donné à leur enfant.

M^{me} VIDALENC (avec emportement). — Jamais che mot-là, il ne m'a pâché par la bouche; ches genches là, ch'est des menteurs...
M. LE PRÉSIDENT. — Oh! calmez-vous!

VIDALENC (en colère, à sa femme). — Mais ne gueule donc pas comme cha, fouch'tri, Tropmann effrayé se remet à crier; son père, alors, lui ouvre le parapluie.

LARFOUILLAT. — Ah! c'est joli, cha. Tropmann enchanté manifeste sa satisfaction, mais le Tribunal qui en a assez rend un jugement qui condamne les Larfouillat chacun à 16 francs d'amende.

LES VIDALENC (en colère). — Et pas d'argent?
M. LE PRÉSIDENT. — C'est jugé, retirez-vous. Aussitôt, racines et graines d'Auvergnats de se retirer avec le calme qui caractérise cette race, et Tropmann, heureux de ne plus rester en place, s'en donne à cœur joie.

Jules MOINAUX.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'EST

ENFANT BLESSE. — Vers 5 heures du soir, plusieurs enfants s'amusaient rue Saint-Julien. L'un d'eux, âgé de 9 ans, sortit un revolver de sa poche et fit feu sur un de ses camarades, âgé de 13 ans. La balle, une Flobert de 5 m. Il l'entra, pénétra au-dessous du sein. Le pet t blessé, conduit immédiatement à l'hôpital civil. fut admis d'urgence. L'interne de garde n'a pu se prononcer sur son état qui est certainement très grave. REIMS.



UNE FEMME ATTAQUÉE. — Une concierge revenait dans la soirée de rendre visite à sa mère. Elle s'aperçut qu'un individu la suivait et elle traversa la chaussée. Mais l'individu bondit sur elle en criant : « Ah ! c'est bien toi, eh bien, attends ! » En même temps, il la frappait d'un coup de couteau à la cuisse. La blessure est grave. REIMS.



UN VIOLENT. — Un ouvrier, souffleur dans une verrerie, envoya un jeune apprenti chercher un litre de bière. Le gamin demeura trop longtemps, ce qui lui valut des injures de l'ouvrier. Le jeune homme répliqua. Furieux, l'autre lui lança du verre en fus on sur le bras qui fut sérieusement brûlé. REIMS.



DUEL TRAGIQUE. — Amoureux d'une même jeune fille deux jeunes gens se sont battus en duel. L'arme choisie fut le bâton. Tout à coup un des deux adversaires s'affaissa. D'un coup de bâton sur la tête, son rival venait de le tuer. Celui-ci est sous les verrous. LANGRES.

— Ce que j'ai répondu?...
— Oui.
— Mais?...
— Le Président fait cette réflexion : « On nous tuerait ici, que nul ne bougerait ! »
Bon. Alors, qu'avez-vous dit?...
— Ce que j'ai dit?... Parbleu ! Attendez donc... J'ai dit... Oui, j'ai dit... Voyons, c'est tout simple, cela... J'ai dit...
Dans le cabinet du Juge Ardouin, le silence était d'une solennité poignante. Les auditeurs retenaient leur souffle. Le Magistrat navrait.
Toujours bégayant, balbutiant, il reprit :
— Ce que j'ai dit, monsieur le Docteur... Mais, évidemment, j'ai dit... Par exemple... C'est stupéfiant, inconcevable... J'ai dit... Mais non, non... Je ne trouve pas... J'ai dit... Non... Je ne me souviens pas.
Le Médecin légiste eut pitié.
— Vous allez vous souvenir, monsieur le Juge, sûrement.
— C'est inévitable... Voyons. Ce qui est bien certain, c'est que le Président a prononcé ces mots : — « On nous tuerait ici... »
— « Que nul ne bougerait ! ». C'est entendu, monsieur le Juge.
— Oui. Je crois les entendre encore, ces mots-là...
— Mais après ?
— Oui... après... je saisis, docteur, votre pensée... Cependant, non... non... c'est inutile, je ne me souviens pas.
— Permettez. En vous quittant, le Président et vous ?
— Eh bien ?
— Vous vous êtes dit : « Au revoir ! »
C'est indiqué.
— En nous quittant?... Mais... un moment !...
— Vous vous êtes serré la main ?
— Serré la main !
— Cela va de soi, monsieur le Juge.
— Evidemment... Serré la main !... Au fait, mais... non, non... Serré la main !... Pas du tout !... Ah ! pardon ! Serré la main !... Je ne puis l'affirmer... Je ne me souviens pas davantage.

On devine l'angoisse qui régnait dans ce lieu, où ce même homme, magistrat si rigoureux, si dur, avait détenu, — redouté entre tous, — des pouvoirs si absolus !
Parfois, le Procureur détournait la tête comme s'il eût voulu s'arracher à ce poignant spectacle.
M. Robert Etienne ne dissimulait plus son émotion.
Goldschmitt, lui, croyait rêver.
Ardouin, pris d'un affreux tremblement, poursuivit :
— C'est vrai... c'est vrai, je ne me souviens pas... Le Président a dit : « On nous tuerait ici, que nul ne bougerait ! ». Oui... Oh ! cela, je me le rappelle exactement... mais le reste, tout le reste m'échappe...
Le Médecin légiste l'interrompit.
— Bref, vous quittez le Président ?
— Oui, je le quitte... ou, plutôt, j'ai dû quitter le Président... Me voici devant ma demeure, boulevard National... A partir de là, tous mes souvenirs redevenaient nets, très nets... Je gravis les marches. Voici ma porte. J'ai ma clé à la main. Je l'introduis dans la serrure. J'ouvre. Je suis chez moi... Parfaitement. Tous ces faits puérils, futiles, sont bien présents à mon esprit... Oui, oui.
— Cependant ?
— Cependant, entre le moment où le malheureux Président prononce les mots que vous savez et celui où je me retrouve devant mon domicile, il y a, dans ma mémoire, une lacune, un vide, un trou...
— Essayez encore, monsieur le Juge, de vous rappeler, de vous souvenir...
— C'est impossible.
— Essayez.
— C'est impossible, vous dis-je, Docteur... J'ai dû parler, évidemment, marcher côte à côte avec l'infortuné, puis m'arrêter, le saluer, puis marcher de nouveau, seul, alors

me mouvoir, faire les cent mètres à peine qui me séparaient de ma demeure, mais il ne m'en reste aucun souvenir, aucun...
— Vous en êtes bien sûr ?
— Absolument sûr. Mais suis-je épileptique pour cela ?... Le suis-je, Docteur ?
— Monsieur le Juge...
— Et, chose effroyable, épouvantable, suis-je un épileptique criminel ?... Mon Dieu ! mon Dieu !... Répondez, Docteur, répondez... Vous vous taisez ?
— Monsieur le Juge...
— Vous vous taisez ?... Et je suis... je puis être l'assassin ! moi !... Oh ! monsieur le Procureur, quel supplice !... Docteur Thiébaud, je ne suis pas un assassin, entendez-vous ?... Et vous aussi, M. Robert Etienne ? entendez-vous ? Le Juge d'instruction Marc Ardouin un assassin !... Quelle ignominie de le prétendre !... Vous vous taisez toujours, Docteur ?... Mais c'est monstrueux, monstrueux... Comment ! toute ma vie, jusqu'à mon dernier souffle, je serais torturé, martyrisé, par le remords d'un crime... d'un crime commis sans le savoir, sans m'en douter, sans que le plus léger souvenir m'en reste ?... Mais c'est impossible, cela, impossible !... Pourtant, si c'était vrai ?... Si j'étais un assassin... moi... moi ! Mais alors, qu'est-ce qui prouve que je n'ai pas tué avant, précédemment... avec la même inconscience ?... et que... et que je ne tuerais pas de nouveau ?... Docteur, Docteur, vous ne protestez pas !... Ah ! ayez pitié, pitié... pitié ! Docteur, je vous en supplie, je vous en adjure... Mais, au fait, pourquoi supplier ?... Je veux la vérité... Je la veux... Je l'exige. Livrez-la moi, ou je vous l'arracherai... Vous vous taisez encore... vous vous détournez de moi ?... Je vous fais horreur, n'est-ce pas ?... Vous êtes sans un mot... sans un geste... rien, rien !... Mais alors, je suis perdu... perdu ! c'est le naufrage ?... C'est le gouffre ?... Ah ! que vienne la mort !... Je veux mourir, mourir... Ah !

Et le Juge d'instruction Marc Ardouin s'abattit sur le parquet, le visage effroyablement contracté, la peau livide, les yeux fixes, les membres tordus.
Ce fut un long cri d'épouvante, s'échappant de toutes les bouches.
On s'empressa.
Le docteur Thiébaud s'agenouilla, se pencha, hocha la tête, pris d'une large, immense compassion.
— Le malheureux !
Tous étaient atterrés.
Le Procureur, en proie au cauchemar, articula mal, d'une voix qui tremblait :
— C'est de l'épilepsie, n'est-ce pas ? Docteur.
— Hélas !
— Et l'assassin, le criminel, c'est lui ?
— Pas de doute !
— Et son avenir ?
— Un ASILE !

XXI

Un quart d'heure à peine s'était écoulé. Ardouin, étendu sur le divan en molesquine du cabinet, ouvrit les yeux... Ses paupières battirent.
Il manifesta une surprise insigne.
Il paraissait sortir d'un songe atroce, être encore la proie d'un abominable cauchemar.
Ah ! le pauvre homme !
Après tant d'ambition, servie de tant de ténacité rude, quel réveil !
Le regard du Juge d'instruction errait sur les choses, les objets l'entourant, et, lentement, tristement, se fixa sur le Docteur Thiébaud, qui n'avait pas quitté le malheureux.
Ils étaient seuls.
Et, dans cette atmosphère de drame, où planaient l'angoisse, la douleur, de si lamentables souvenirs, un tel silence, après l'horrible scène, avait une majesté sinistre.
(Lire la suite au prochain numéro.)



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE NORD

COUPS DE COUTEAU. — Un mineur, accompagné de deux de ses camarades, suivait la voie ferrée. Tout à coup, l'un d'eux s'arrêta, barra la route au premier, et sortant de sa poche un couteau, lui en porta un coup violent au côté gauche de la figure. Le blessé tomba évanoui. Quand il reprit ses sens, ses deux compagnons n'étaient plus là. Tant bien que mal, il regagna sa pension, où il reçut aussitôt des soins. Il porta plainte quelques jours après, mais ses agresseurs, après avoir empoché le montant de leur quinzaine, s'étaient éclipsés et étaient partis pour une destination inconnue. BARLAIN.



UN COURRIER ATTAQUE. — Vers deux heures du matin, le courrier des postes approchait de Bapaume, quand il fit la rencontre de 2 individus. L'un de ceux-ci tenta de monter sur la marche-pied tandis que son complice saisissait le cheval par la bride. Le courrier eut le temps de saisir un marteau qu'il avait placé à ses côtés et d'un coup terrible sur la tête, il abattit un des bandits sur la route. Puis il fouetta son cheval et s'éloigna rapidement. BAPAUME.



BIZARRE DISCUSSION. — Dans l'office d'un grand café le sommelier discutait avec un de ses amis sur la fréquence des rayons lumineux du phare de Calais. Les deux hommes n'étaient pas du même avis et le sommelier le comprit bien quand son ami, saisissant un verre, le lui brisa sur la tête, le blessant sérieusement. LILLE.



TENTATIVE DE MEURTRE. — Après s'être pris de querelle, deux ouvriers italiens passèrent des paroles aux actes. Ils en vinrent aux mains et l'un d'eux se sentant moins fort que son adversaire, lui porta un coup de couteau dans l'aine. L'état de la victime est désespéré. Le meurtrier a été arrêté. WAZIER.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

CONDAMNATION D'UN SATYRE. — La Cour d'assises du Loiret a jugé un homme de 49 ans, Sylvain Laroche, qui, le 10 novembre, à Collon, avait assassiné, après l'avoir odieusement souillée, une jeune fille de 16 ans, Marie Gilton, fille de ses anciens patrons.
L'audition des témoins a donné lieu à des scènes émouvantes et pathétiques.
L'avocat général a requis la peine de mort.
Les jurés ont rapporté un verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes.
La Cour a condamné Laroche à la peine de mort.
L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur une place publique d'Orléans.

TENTATIVE DE VIOL ET DE MEURTRE. — Cette affaire vient d'être jugée par la Cour d'assises du Gers.
L'accusé est un nommé François Labielle, se disant interprète, sans domicile fixe, né le 15 janvier 1882, à Cussac (Gironde).
L'acte d'accusation présenté comme suit les charges qui pèsent sur lui :
« La veuve Jourdan habite, avec sa fille Aurélie, âgée de douze ans, une maison située dans la commune de Miramont, isolée dans les terres et à deux kilomètres environ de l'agglomération du village.

« Tous les jours, la jeune Aurélie, pour aller à l'école, doit faire un trajet assez long, et suivre sur une distance de plus d'un kilomètre la route nationale de Mirande à Auch.
« Le 1^{er} juin, à huit heures du matin, l'enfant accomplissait son parcours quotidien, lorsqu'elle trouva au bord de cette route un individu étranger au pays, qui était assis sur une vieille chaise, devant la mesure en ruines et inhabitée dite de Mancié.
« Aurélie Jourdan salua cet inconnu, qui n'était autre que Labielle, puis, sautant dans les champs, se dirigea vers deux cerisiers rapprochés pour cueillir son déjeuner.
« François Labielle se leva aussitôt, se dirigea vers la petite fille, et entra en conversation avec elle. Cette dernière, présentant un danger, regagna la route. Labielle la suivit, puis brusquement, s'élançant sur elle, la saisit par la taille, passa sa tête sous son bras et la porta derrière une haie qui borde le chemin. Là, il commença ses actes odieux. Mais du bruit se fit entendre sur la route : Labielle transporta alors sa victime sous un aqueduc qui, à ce point, traverse la route nationale.
« Aussitôt Labielle se livra à une nouvelle tentative, puis il saisit au cou sa victime, et serrant de toutes ses forces, il chercha à l'étrangler. Le sang jaillit par la bouche, le nez et les oreilles.

Labielle s'arma ensuite d'un caillou et en porta plusieurs coups violents sur la nuque d'Aurélié Jourdan. Celle-ci gémit : « Ne me faites pas souffrir, achevez-moi ! » Et Labielle frappa de nouveau avec force. La petite fille ne bougea plus. Elle fit la morte.
« Labielle sortit alors de l'aqueduc. Mais, craignant de n'avoir pas bien terminé sa besogne, il y rentra de nouveau, frappa encore l'enfant, s'acharna sur elle, la serra du genou, la piétina, puis quitta l'aqueduc. Il y rentra une troisième fois pour bien s'assurer que sa victime ne vivait plus.
Il la souleva par les cheveux et lui frappa brutalement la tête contre le sol. Il revint alors sur la route, et à grands pas se dirigea vers Auch. Il était onze heures environ.
« Mais Labielle, dont les mouvements étaient gênés dans l'aqueduc, n'avait pas tué sa victime. Celle-ci, vers onze heures et demie, se levait, sortait péniblement de l'aqueduc et, couverte de sang, rentrait en chancelant chez elle où elle racontait à sa mère l'attentat dont elle venait d'être l'objet. »
Le substitut Dépis, dans un réquisitoire sévère, demande contre Labielle la peine capitale. Son avocat, M^e Destouet, dans une plaidoirie habile et éloquent, plaide l'irresponsabilité.
Le jury, après une longue délibération, répond oui aux quatre questions posées, mais accorde les circonstances atténuantes.
En conséquence, Labielle est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN APACHE DE BONNE FAMILLE. — Devant la Cour d'assises de l'Eure, a comparu Maurice Rosset, prévenu de vol avec violence. L'accusé est le fils d'un fonctionnaire occupant une haute situation à Evreux. L'affaire a produit une sensation énorme. Après avoir reçu une excellente éducation secondaire, Rosset est tombé peu à peu au dernier degré de déchéance. Etant sous les drapeaux, il fut condamné à dix-huit mois de prison pour vol avec effraction, mais il obtint un sursis et, à peine rendu à la vie civile, il commit d'autres vols et fut récemment condamné à huit et à six mois de prison. Il avait des relations avec les pires apaches. En dernier lieu, il commit une agression nocturne à main armée en pleine ville d'Evreux, dévalisant un instituteur qui s'était enivré avec lui et ses compagnons de débauche.
Il reconnaissait lui-même avoir assisté à l'agression, mais rejetait sur un complice en fuite le vol et les coups.
Il a été condamné sans circonstances atténuantes à six ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour.

UNE BRUTE. — La Cour d'assises de la Seine a condamné à cinq ans de travaux forcés et à la rélegation Alfred-Norbert Dupuis, menuisier, 28 ans.
Celui-ci, le 25 mars 1909, boulevard Poissonnière, avait tiré deux coups de revolver sur des agents qui cherchaient à protéger une jeune fille contre ses brutalités.

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique *

PAR LOUIS BOUSSENARD

ÉPILOGUE

II (suite).

On procède ensuite à l'audition des témoins, dont la liste, composée en grande partie de cultivateurs, vigneron, aubergistes, garçons et filles de ferme, ne contient pas moins de cinq cent quatre-vingt-quatorze dénominations.

Leur défilé dura longtemps, des jours, des semaines, et n'apprit du reste rien de nouveau, tant la procédure du citoyen Paillart était complète, tant les plus infimes détails avaient été relatés.

Il est inutile, d'ailleurs, de s'appesantir plus longtemps sur ces débats qui durèrent du 27 ventôse (17 mars) au 9 thermidor (27 juillet) an VIII, c'est-à-dire plus de quatre mois. Ils n'apprendraient au lecteur rien qu'il ne sache parfaitement, puisque le récit des crimes de la bande d'Orgères forme le fond de cette véridique histoire.

Ainsi que l'on devait s'y attendre, les accusés firent preuve d'un cynisme révoltant qui, parfois, provoqua dans l'auditoire un murmure d'indignation et d'horreur. Soit férocité naturelle, soit inconscience, ou enfin soit manque absolu de sens moral, ces misérables qui, depuis deux ans que durait la prévention, s'étaient fait de la réclusion une seconde vie, ne semblaient pas comprendre la gravité de leur situation ou la méconnaissaient de parti pris.

Un seul perdit la tête, s'affola, devança l'œuvre de la justice et se suicida. C'est Pierre Beaumont dit « Longjumeau ». Il avait été mis au secret pendant que le jury s'occupait du 87^e paragraphe le concernant. Et moins d'un quart d'heure, il s'étrangla dans son cachot à l'aide d'une corde qu'il forma d'une cinquantaine de fils.

Arrivons donc au terme de la procédure criminelle tenue contre la bande à Finfin ou, comme on disait au palais de Justice, contre les brigands d'Orgères.

Plusieurs des accusés avaient refusé le concours de défenseurs, déclarant qu'ils sauraient se défendre eux-mêmes.

Enfin, toutes les plaidoiries, le jury se retira dans la salle des délibérations pour statuer sur l'innocence ou la culpabilité des accusés.

C'était le 8 thermidor. Le 9, les jurés rentrèrent dans la salle des délibérations, après avoir répondu à « sept mille huit cents questions » relatives aux quatre-vingt-quinze paragraphes contenus dans l'acte d'accusation.

Le chef du jury donna lecture des résultats de ses délibérations.

Alors, vu l'acte d'accusation dressé par le directeur du jury le 18 vendémiaire an VIII ; la déclaration du jury spécial d'accusation, en date du 22 vendémiaire ; l'ordonnance de prise de corps décernée par le directeur du jury le 13 brumaire ; le procès-verbal de la remise des dénommés ci-après dans la maison de justice, et les déclarations unanimes de ce jour (9 thermidor an VIII) du jury spécial de jugement, il fut donné lecture d'un verdict qui répondait négativement à toutes les questions posées relativement à huit des accusés mâles et onze des femmes.

Le jury avait trouvé dix-neuf innocents dans cet immonde ramassis de scélérats. Il fallait une réelle bonne volonté, alliée à un fier optimisme !

Ces innocents étaient : Baraillon Charles ; Benoist Jean-Baptiste ; Boulax Pierre, dit « Durand-Marbot » ; Croisé Thérèse, dite « Thérèse d'Orléans » ; Davoine Catherine ; Dubo Marie ; Dupont Marie-Louise, dite « La Borgnesse » ; Guenet Jean-François, dit « le Cordonnier » ; Habit Marie-Agnès, dite la « Belle-Agnès » ; Lambert Catherine, dite la « P...-de-Saclas » ; Lavertu Marie-Victoire, dite la « Belle-Victoire » ; Millet Antoine, dit la « Marmotte » ; Monchin Marie-Françoise, dite la « Mon-

chien » ; Nory Isidore, dit le « Marchand d'Aiguilles » ; Pichard Marie-Suzanne ; Provenchère Marie-Antoinette ; Rousseau Jean dit le « Petit-Pigolet » ; Thomas Marie, Tondu François, dit « François-Bagouane » et Transon François.

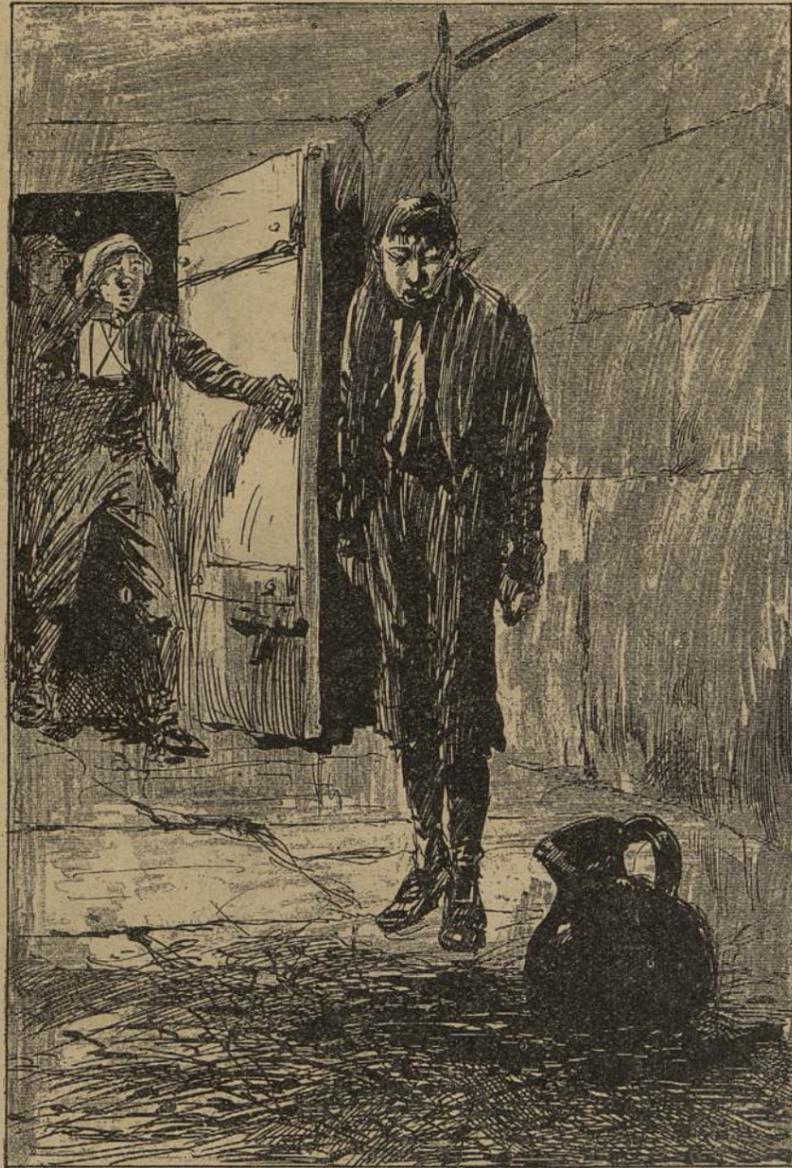
Le président ordonne qu'ils soient mis aussitôt en liberté, à l'exception de Pierre Boulay, le compagnon d'évasion de Finfin, antérieurement condamné à

A seize ans de fers :

Bonneau Jean, dit « le Teigneux » ; Brault François, dit « Marie Barbe » ; Lamy Louis ; Mongendre Pierre, dit « le Franc d'Aschères » ; Tincelin Nicolas, dit « Jacques-de-Pithiviers ».

A seize ans de réclusion :

Chavigny Marguerite, David Marie-Thérèse, dite « Mignon » ; Dolifart Marguerite ; Joisneau Marie, dite « La La-



LA BANDE DES CHAUFFEURS. — Pierre Beaumont dit « Longjumeau » se pendit dans son cachot à l'aide d'une corde qu'il forma d'une cinquantaine de fils.

seize ans de fers, et qui devra purger sa peine aux chiourmes de Brest.

Après un majestueux discours du président à ces sacrépans ahuris de s'entendre proclamer non coupables, le tribunal ordonne que Mongendre fils et Pouradier Jean, dit « Jean d'Arthenay », âgés de moins de seize ans à l'époque des délits dont ils sont convaincus, seront enfermés dans une maison de correction jusqu'à leur majorité.

Le tribunal prononce ensuite la redoutable série des condamnations :

A un an d'emprisonnement : Boutrouche Marie, femme Voiteau ; Picard Marie, dite la « Nègresse ».

A deux ans d'emprisonnement : Franchet, dit le « Petit-Beauceron ».

A dix ans de réclusion : Lécureur, Guillaume-Jacques, dit « Picard » ; Lécuyer Marie-Joséphine, dite la « Grêlée ».

A douze ans de fers : Bouillé Jean, dit « Breton-le-Cul-Sec ».

A douze ans de réclusion : Delaunay Jeanne, dite « la Religieuse », femme du précédent.

borde » ; Lorin Marguerite ; Robillard Brigitte ; Savigny Anne, femme de Mongendre, le franc d'Aschères ; Sergeant Louise-Félicité, femme de Morand, dit « Chat-Sourd ».

A dix-huit ans de fers :

Voiteau Jean, dit « Saint-Jean », receleur et garde champêtre au Gault, canton de Bonneval.

A vingt-quatre ans de fers :

Bouscant Louis-Germain, dit le « Borgne-de-Jouy » ; Verdureau Barthélemy.

A vingt-quatre ans de réclusion :

Bignon Marie, dite « Manette », Rose Bignon sa sœur, dite la « Belle-Rose » ; Duval Hélène, veuve de François Renou, dit « Marabout » ; Goussard Marie-Catherine ; Lainé Elisabeth ; Lemaire Marie-Louise ; Marchand Marie-Nicole ; Robillard Marie-Rose ; Rousseau Marie ; Rousseau Marie-Renée ; Trouvé Marie.

Ordonne, en outre, que tous les sus-nommés condamnés aux fers et à la réclusion, seront conduits sur une place publique de Chartres pour y être exposés pendant six heures sur un échafaud.

Le tribunal condamne à mort :

Allais Jacques, dit « Jacques-d'Etampes » ; Auger Jean, dit le « Chat-Gautier », marqué sur les deux épaules ; Berruet Madeleine, dite la « Grande-Marie » ; Boistard Aignan ; Bouvier Jacques, dit le « Gros-Normand », marqué des lettres G. A. L. ; Chaillou Vincent, dit « Vincent-le-Tonnelier » ; Cloche Nicolas, dit « La Cloche » ; Cypaire François, dit « Sans-Pouce » ; Esnard Victor ; Jolly Jean, dit « Berrichon-Belhomme » ; Lechesne Gilles-Nicolas, dit « Duchesne » ; Mouet André, dit « André Berrichon », flétri des lettres G. A. L. ; Morel Gervais, dit le « Normand-de-Rambouillet » ; Pelletier François-Théodore ; Pelletier Marie-Thérèse Lange, sa femme ; Percheron Jacques, dit « Beauceron-la-Blouse » ; Pilliat Pierre-Louis, dit « Pierre-d'Arpajon » ; Richard Jacques, dit le « Borgne-du-Mans » ; Ringette François, dit le « Rouge-d'Auneau » ; Robin, Jean-Bernard, dit « Jean-le-Canonier », marqué aux deux épaules ; Roncin Thomas, dit le « Grand-Dragon » ; Rattier François, dit « Sans-Arteaux » ; Tondu Elisabeth, femme d'« André Berrichon ».

En tout, vingt hommes et trois femmes qui n'attendaient plus que l'échafaud.

L'arrêt portait que tous ces condamnés seraient conduits au lieu de l'exécution, vêtus d'une longue chemise rouge.

Ce jugement du tribunal d'Eure-et-Loire en date du 9 thermidor an VIII et la procédure sur laquelle il était intervenu ne purent être confirmés par le tribunal de cassation que trois mois après, le 6 vendémiaire an IX.

Les moyens de cassation invoqués par les condamnés — huit seulement n'avaient pas interjeté appel — furent sans peine réfutés par le président de la section criminelle. La sentence fut confirmée purement et simplement.

Les pourvois ayant été rejetés, Pierre Pilliat dit « Pierre-d'Arpajon » se pendit dans son cachot dans la nuit du 10 au 11 thermidor. François Cypaire dit « Sans-Pouce » se pendit également.

Une surveillance active fut exercée pour arrêter cette épidémie de suicides et empêcher les vingt et un condamnés de se soustraire à l'action de la justice.

L'exécution eut lieu le 12 vendémiaire an IX (3 octobre 1800). Nous la raconterons brièvement.

III

Tous les délais sont épuisés. Le jour si longtemps attendu de la terrible et suprême expiation est enfin arrivé.

Le bourreau de Chartres, craignant de ne pouvoir suffire tout seul à la besogne, a demandé le concours de son collègue, le bourreau de Dreux et de ses aides.

Sombre, menaçant, l'échafaud a été dressé la veille sur la place du Marché-aux-Chevaux.

La formidable machine se compose d'une plate-forme surélevée de trois mètres à laquelle on accède par un escalier de bois, à marches basses, pourvu de deux rampes. Au milieu de la plate-forme, surgissent les deux montants alors peints en rouge, et soutenant le triangle d'acier glissant entre deux rainures en cuivre bien graissées. En face, la planche sur laquelle sont bouclés, avec des courroies solides, les condamnés.

A droite des montants, une trappe a été ménagée dans le plancher pour précipiter au fur et à mesure les cadavres des suppliciés, qui tomberont pêle-mêle sous la plate-forme dans la cavité close par les côtés. La machine, essayée par les exécuteurs, fonctionne à merveille ; tout est prêt.

Pour éviter que, pendant la nuit, il ne prenne fantaisie à quelque complice d'en fausser le mécanisme, des cavaliers et des fantassins sont commis à sa garde jusqu'au moment de l'exécution.

Le 12 vendémiaire, de bon matin, une foule énorme se pressait dans les faubourgs et dans les rues, se massait dans les voies que devaient parcourir les condamnés pour se rendre de la prison au lieu du supplice, prenait d'assaut la place, s'empilait sur le rond-point et les talus de la butte du Vidame.

Nul recueillement, d'ailleurs, parmi ces curieux que, bientôt, la faim et la soif vont talonner, mais qu'une ardente curiosité va immobiliser jusqu'à l'heure de midi. Ça et là, commencent à circuler des marchands de victuailles : pain, fruits et charcuteries variées, qui vont faire patienter les affamés.

(Lire la fin au prochain numéro.)

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

XVIII

ZIZI SE DESSINE (suite).

— Magali ! appela Zizi qui avait laissé la porte entr'ouverte.

Et comme il ne recevait aucune réponse, il frotta une allumette sur le drap de son pantalon en levant la jambe dans une pose d'équilibre qu'admirait souvent La Merluce, admiration à laquelle Zizi répondait :

— Moi, vois-tu, j'ai raté ma vocation : j'étais né pour être le Génie de la Bastille.

Cette fois, Zizi ne dit rien et se contenta d'allumer la petite lampe à la lueur de laquelle sa sœur travaillait tous les soirs. Alors il constata que la chambre était vide. Et, comme perplexe, il se grattait la tête, ses yeux tombèrent sur une enveloppe placée sur la table. Il l'ouvrit ; elle contenait une lettre qu'il se mit à lire. Quand il eut achevé, il s'assit sur une chaise, un peu pâle, et murmura tristement :

— Ben, zut alors !
— Et ta frangine ? demanda La Merluce.

La Merluce était amoureux de Magali. Mais il eût préféré se couper la langue plutôt que d'avouer cet amour que pourtant Zizi avait parfaitement deviné. Hâtons-nous d'ajouter que La Merluce, tout amoureux qu'il fût, n'en perdait ni le boire ni le manger, car il débouchait placidement les deux bouteilles volées, plaçait sur une assiette le poulet, fruit de ses rapines, et voyant que Zizi-Panpan ne lui répondait pas, il reprit :

— Alors, on briffe ?... Boulottons toujours le poulet ; on laissera une aile pour ta frangine...

— Ma frangine ? fit Zizi d'une voix enrouée ; le poulet ?... En fait de poulet, pige-moi celui qu'elle m'a laissé...

— Alors, cette lettre est de Magali ?...
— Quand je te le dis !... Ouvre les esgourdes...

Et le gamin se mit à déchiffrer la lettre suivante :

« Mon pauvre Ernest,

« Je te quitte. La misère est trop grande, je n'y tiens plus. Depuis le départ du père, nous mourons peu à peu de faim ; nous étions si heureux avant ! Pour comble de malheur, je vois bien que tu es en train de mal tourner. Pour nous tirer de la misère et l'empêcher de devenir un méchant gueux, il nous faut de l'argent. Où en trouver ? Ce n'est pas avec les dix ou douze francs que je gagne par semaine que nous pourrions nous relever. Mon cher petit frère, je suis bien triste, et j'ai un gros chagrin de me séparer de toi. Mais il le faut... je vais essayer de gagner de l'argent... et pour la manière dont je vais m'y prendre, je mourrais de honte de l'avoir près de moi. Je te laisse la pièce de cent sous qui est dans le tiroir de la table, et je me suis arrangée avec Mme Bamboche, notre concierge, pour le loyer. Tu pourras rester dans le logement, et le mari de Mme Bamboche te fera travailler avec lui dans ses théâtres, quand il aura fini sa prison. Toutes les semaines, mon cher Zizi, je t'envoierai de l'argent. Sois sage, c'est ta sœur qui t'en supplie ; va à l'école, suis bien les conseils de M. et Mme Bamboche, et ne t'inquiète de rien ; je me charge de ta vie ; puisque je ne suis pas morte de désespoir, il faut vivre. Nous vivrons, mon cher petit frère. J'aurais bien aimé que ce fût autrement ; mais puisqu'il n'y a pas moyen d'y échapper, je vais demander notre subsistance au trottoir...
« Ta sœur qui t'aime et t'embrasse bien fort,

« Juliette Gildas... Magali ! »

* Voir l'ŒIL de la Police n° 44 à 57.

Zizi comprit-il tout ce qu'il y avait de tristesse et de dévouement dans cette lettre navrante ?... Peut-être ; car une grosse larme roula sur sa joue maigre et pâle de gamin vicieux. La Merluce avait écouté en ouvrant des yeux effarés.

— Alors, comme ça, dit-il, ta frangine s'est esbignée ?... Pourquoi faire, donc ?...

dant l'escalier. Aux paroles que prononçait Zizi, cette ombre s'arrêta un instant. Et ces paroles, elle parut les recueillir en tressaillant... puis, lentement, elle descendit.

L'ombre, c'était La Veuve qui sortait pour se rendre au cabaret des Croque-Morts...

il y avait vingt minutes que La Veuve était sortie — lorsqu'on frappa à la porte.

— C'est elle ! fit La Merluce, qui, d'émotion, avala de travers.

Zizi, très ému, lui aussi, alla ouvrir : ce n'était pas Magali... c'était Marie Charmant.

— Mademoiselle Magali n'est pas là ? fit la bouquetière en avançant sa jolie tête.

— Elle est allée porter de l'ouvrage, dit Zizi, qui, à la vue de sa voisine du dessus, rougit jusqu'aux oreilles.

— Je voudrais vous dire deux mots, monsieur Ernest, reprit Marie Charmant. Mais en particulier... ajouta-t-elle en jetant un regard sur La Merluce.

Zizi se tourna vers La Merluce, et, se redressant sur ses ergots, ordonna :
— File, Merluchon ! Je reçois du monde !...

Et La Merluce « fila », en suçant entre ses dents l'as de pique du poulet que, par instinct de chapardage, il raffla sur la table, avec l'intense jubilation de voler son capitaine.

— J'ai un service à vous demander, dit Marie Charmant, qui entra alors.

— Mille services ! Un million de services ! s'écria Zizi, qui se redressait de plus en plus et qui, du simple rose d'émotion, passait au rouge écarlate de coquelicot, puis au rouge écrevisse. Asseyez-vous, ajouta-t-il, en se précipitant pour épousseter une chaise.

— Pas la peine, fit Marie Charmant ; d'autant plus qu'il ne s'agit pas de lambriner ; voici, monsieur Ernest, seulement, il faut que ça reste entre nous, tout à fait...

— C'est juré. On a de l'honneur ou on n'en a pas. Moi, ce n'est pas l'honneur qui me manque. J'en étouffe même, à preuve !

— Eh bien, il y a deux mois, rappelez-vous, monsieur Ernest, un soir que j'avais perdu ma clef et que je voulais aller chercher le serrurier pour ouvrir ma porte, vous êtes monté, et cric crac, je n'y ai vu que du feu, mais la porte a été ouverte. Il s'agirait de me rendre le même service. Voulez-vous ?

Zizi sourit orgueilleusement, alla soulever un coin du matelas de son lit, et exhiba une collection de pinces et de fausses clefs, attirail presque parfait de cambrioleur.

— Moi, voyez-vous, dit-il, j'ai raté ma vocation, mademoiselle Marie ; j'aurais dû me mettre serrurier ; vous n'avez pas idée de ce que c'est rigolo d'arriver devant une porte bien cadenassée et de lui dire : « Toi, ma vieille, te voilà sur ton tralala ; pêne solide, gâche d'acier, verrous tirés, plus que ça de lusque ; tu as fait ta toilette, quoi ! Et le bourgeois qui pionce derrière toi se figure qu'il y a pas mèche de batifoler un brin avec toi. On fait sa Nini, quoi, sa Sophie, et on montre visage de bois à bibi. Eh bien, ma vieille, attends un peu, j'vas te déshabiller !... » Alors, on joue avec ces joujoux-là, on cresse madame la porte, on lui chatouille les côtes et les entrecôtes, on l'asticote, tant et si bien qu'elle finit par faire risette et... qu'avez-vous donc, mademoiselle ?...

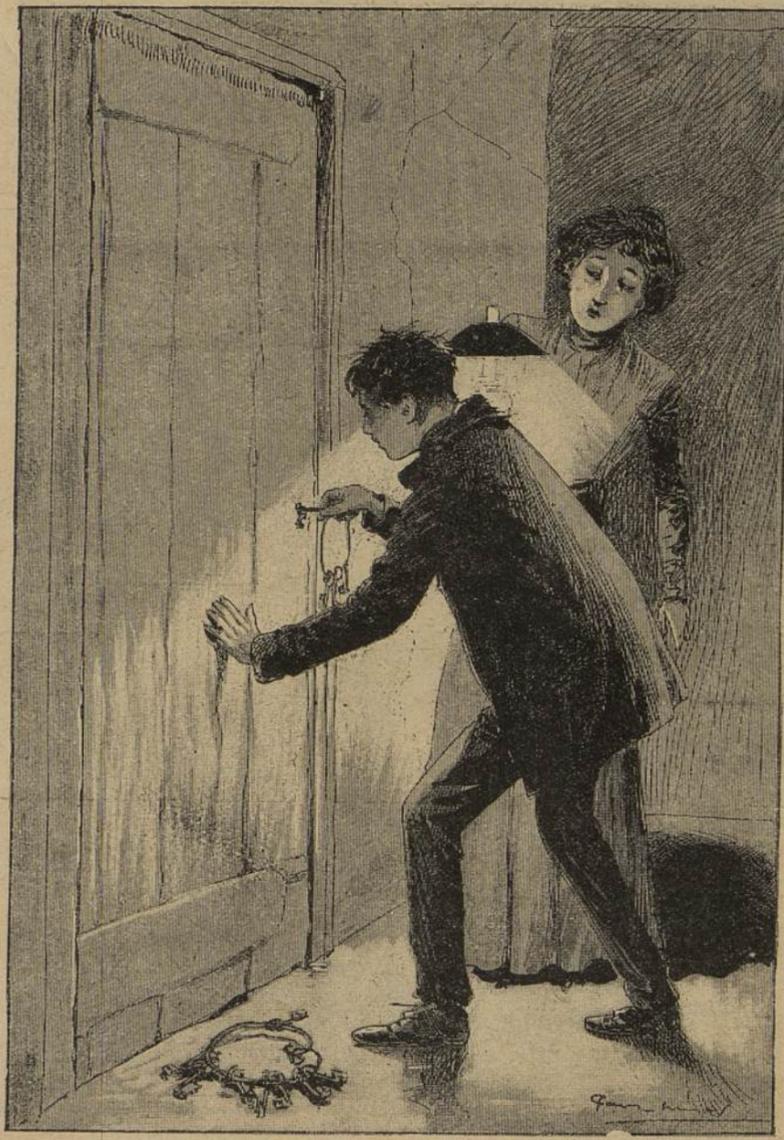
— Oh ! monsieur Ernest, dit Marie Charmant toute tremblante, est-il possible que vous ayez des idées pareilles ?... Mais vous parlez... oh ! vous parlez comme un cambrioleur !... et moi qui croyais que... que vous étiez honnête...

Zizi était devenu tout pâle.
— Honnête ! fit-il sourdement. J'en ai pas les moyens...

Et il y eut un regard si sombre dans ces yeux de gavroche, ce visage de gamin voué au vice prit une telle expression d'amertume que Marie Charmant frissonna de pitié et murmura :

— Pauvre gosse !...

— Vous me plaignez, mademoiselle Marie ? Vous êtes bonne, vous ! Si tout le monde était comme vous, il y aurait peut-être moyen de supporter la misère, mais... va te faire lanlaire ! De-



FLEURS DE PARIS. — Quelques instants plus tard, Zizi-Panpan se mettait à travailler la porte qui ouvrait le galetas de La Veuve.

— Pour se faire grue, répondit rudement Zizi.

La Merluce demeura un instant foudroyé ; puis, hochant la tête, il se mit à déchiqueter le poulet, et, engloutissant la première cuisse, il bégaya :

— Ah ! oui, zut alors !...

Et lui aussi, sans trop savoir pourquoi, il se mit à pleurer, tout en dévorant ; son visage effaré se barbouilla de larmes et de jus de poulet.

— Tu ne boulottes pas ? dit-il.
Zizi garda le silence, tordant machinalement dans ses mains la lettre de Magali. Tout à coup, il asséna un coup de poing sur la table.

— Tout ça, cria-t-il, c'est la faute de cette crapule de marquis. Une perle ! Oui, parlons-en ! La perle des cochons ! Ah ! si je le tenais, celui-là !...

A ce moment, sur le palier, devant la porte demeurée entr'ouverte, quelque chose comme un ombre passait, descen-

— Boucle donc la lourde, commanda Zizi ; il vient de passer quelque chose de noir, ça m'a donné tout froid.

La Merluce obéit à l'ordre de son supérieur hiérarchique ; il était discipliné, La Merluce. Et ce n'était pas sa faute : son propre père passait son existence à lui enseigner que la discipline est la force principale de la société et la vertu théologale des pauvres gens. Donc, en obéissant aveuglément à son chef de bande, l'héritier de l'agent agissait selon la plus saine logique et en vrai fils respectueux des paternelles remontrances.

Ayant fermé la porte, La Merluce vint se rasseoir, et il se fit en lui un mélange de bruits bizarres, soupirs, mastication effrénée, sanglots retenus et gloussements de plaisir glouton. Zizi finit par l'imiter, du moins en ce qui concerne la mastication. Ils en étaient au croupion du poulet et ils allaient tirer au sort l'as de pique — à ce moment,

puis le malheur du père, souvent il y a pas de pain à la maison. Quand il était là, ça allait tout seul. Pourquoi nous l'a-t-on pris?... Malheur!... Et le pire, c'est que je ne peux pas faire deux pas sans m'entendre appeler « fils de voleur, fils de récidiviste, grainé de Fresnes » et autres douceurs pareilles... Alors, voyez-vous, j'en veux à ceux qui ont coffré le père, qui poussent ma frangine au trottoir et moi à la Nouvelle, peut-être... j'en veux au monde entier, et...

Zizi serrà les poings; quelque chose comme un sanglot monta à sa gorge. Marie Charmant, pâle de terreur et de pitié, s'était reculée en le regardant avec effroi.

— Vous ne voyez donc pas que c'est pour vous faire grimper à l'échelle? s'écria tout à coup le gamin en éclatant d'un rire nerveux. Non! elle est bonne, celle-là! Mais c'est que vous avez peur pour de bon! C'est du chiqué, tout ça!... histoire de vous montrer mes outils...

— Est-ce bien vrai? dit Marie Charmant à demi rassurée et convaincue d'ailleurs qu'un enfant de cet âge ne pouvait être déjà tombé si bas...

— C'est juré, que je vous dis! affirma Zizi en levant la main et en crachant sur le plancher pour confirmer son serment. Blague dans le coin: j'ai fait six mois d'apprentissage chez un serrurier de la rue Ramey. Voilà toute l'histoire, à preuve que j'ai conservé mes outils!... Mais dites donc, c'est-y que vous avez encore perdu votre clef?

— Non, fit Marie Charmant, tout à fait persuadée que Zizi avait voulu rire: il s'agit d'une autre porte... celle qui est au-dessus de moi...

— Le galetas de la Veuve? dit Zizi stupéfait.

— Eh bien! oui, monsieur Ernest. Une curiosité que j'ai là! Vous allez m'ouvrir cette porte, et puis vous redescendrez, et vous n'en soufflez mot à personne... et puis vous ne cherchez pas à m'épier, à savoir ce que je vais faire... dites?... je vous en prie...

Le gamin devina un mystère. Mais ce fut très sincèrement, cette fois, qu'il répondit, avec une sorte d'ardeur passionnée :

— Mademoiselle Marie, vous me diriez de sauter par la fenêtre que ça serait fait illico, les pieds devant ou la tête la première, à votre choix. Vous m'avez plaint; c'est grâce à vous que ma frangine, plus d'une fois, a cessé de pleurer, le soir; c'est encore à vous que nous devons d'avoir pu, souvent, nous coucher sans nous serrer le ventre. Commandez donc, et j'obéirai, foi de...

Il allait dire: « Foi de Zizi, capitaine de la bande des Coeurs bleus... » Il se retint et dit :

— Foi d'Ernest Gildas, et aussi vrai que mon dab est en centrale!...

— Venez donc, et hâtons-nous, fit Marie Charmant, qui frémit de pitié à cette poignante parole du gavroche.

Quelques instants plus tard, Zizi-Panpan se mettait à travailler la porte qui ouvrait le galetas de La Veuve, éclairé par une lampe qui tremblait dans la main de Marie toute palpitante. Au bout de cinq minutes, la porte s'ouvrit, et Zizi, ramassant ses outils, redescendit, fidèle à sa promesse, mais non sans avoir jeté un dernier regard d'admiration passionnée sur celle qui l'avait requis pour cette singulière besogne.

Marie Charmant attendit que le gamin eût disparu au fond de l'étroit escalier. Alors, elle posa sa lampe sur le plancher, et, au lieu d'entrer, descendit elle-même, vivement, pénétra chez elle, saisit un panier qui était tout préparé sur la table, et remonta en toute hâte.

Le cœur lui battait à grands coups... — Jusqu'ici, murmura-t-elle, je ne lui ai parlé qu'à travers cette porte... Enfin, je vais la voir!... Pauvre petite!... Et pénétrer ce secret!... Savoir pourquoi elle ne veut pas que je prévienne la police!... Entrons!...

Et Marie Charmant entra!...

XIX

VALENTINE D'ANGUERRAND

C'était une sorte de boyau mansardé dont la plus grande partie était occupée par une foule de ballots de toute dimension, de toute espèce, les uns contenant des pièces de soierie, d'autres du café, ou des ustensiles, des rideaux; la

succursale de ce magasin de recel qu'était le logis de La Veuve, marchandises de toute nature qui venaient s'entasser là pour être ensuite écoulées chez les nombreux intermédiaires qui, ayant boutique sur rue, revendaient sans risques ces produits du vol. Ce galetas était, sinon aéré, du moins à peu près éclairé par une fenêtre tabatière; mais lorsqu'on se hasardait à passer la tête par ce trou de lumière, la vue ne s'étendait que sur un de ces paysages parisiens dont les toitures de zinc, les minces cheminées en métal, les fils de fer forment le sol et la végétation, — plantes de fer-blanc qui se panachent de fumées. Dans un recoin ménagé au milieu des ballots que nous avons signalés, — espace vide qui formait une chambre dans le galetas, — il y avait une petite table en bois blanc, une chaise et une caisse d'emballage comme celles qui ser-

nant que je vous connais, je sens que ma sympathie ne me trompait pas... voulez-vous me permettre de vous embrasser?...

Et sans attendre la réponse, elle serra dans ses bras la jeune fille qui tremblait de tous ses membres.

— Etes-vous bien sûre, au moins, qu'on ne vous a pas vue? demanda Lise avec un accent d'indicible terreur.

— Pas de danger. On ne me la fait pas, à moi. La Veuve est en ballade, je ne sais où, chez le diable, sans doute.

— La Veuve?...

— Oui. La mégère qui vous a mis dans ce pétrin dont j'espère bien vous tirer, quoi que vous en disiez.

— Oh! fit Lise en joignant les mains, c'est qu'elle nous tuerait toutes deux, voyez-vous! Moi, cela m'est égal de mourir... mais vous, si jeune, si belle, si aimable... elle me l'a dit: « Si tu

jours, elle me monte un morceau de pain, mais jamais assez... Ce ne serait encore trop rien... mais c'est la soif... je brûle de fièvre, et quelquefois, je suis plus d'un jour sans eau... alors, il me semble que ma tête s'égare; je vais, je viens, je parcours ce misérable grenier, je crois entendre des gémissements et quand je m'arrête pour écouter, je m'aperçois que c'est moi qui pleure (1)...

— Pauvre infortunée!... Mangez, buvez... ne craignez plus rien... à partir de demain, je me charge de vous monter tous les jours le nécessaire... allons! faites comme moi; figurez-vous que nous sommes au restaurant... aimez-vous le restaurant? Moi je l'adore. De temps en temps, je me paye ça; quand je suis trop loin de chez moi, j'entre dans le premier bistrot venu...

— Un bistrot? demanda Lise qui ne put s'empêcher de sourire à travers ses larmes.

— Elle rit! s'écria la bouquetière ravie, en frappant des mains. Chouette! Ça va mieux, hein? Fameux, ce bouillon, n'est-ce pas? C'est moi qui l'ai fait mijoter... maintenant, ce doit de bon vin... allez, allez, ça ne vous fera pas de mal, ma petite, c'est du cachet vert à vingt sous... Un bistrot? eh bien, oui, ça veut dire un restaurant pas trop cher... dame, vous savez, moi, je parle à la bonne franquette... attaquez-moi ce demi-pigeonneau... vous m'en direz des nouvelles... que voulez-vous? je suis enfant de la rue, et je parle la langue de la rue, je comprends même l'argot des louchiersbem (2)... Pauvre mignonne! Ce n'est pas comme vous! Mais dame, fille d'un baron, bien sûr que vous n'avez pas dû être élevée à la diable comme moi... ça se voit tout de suite, allez... à votre figure distinguée... enfin, à tout et à rien... mais voyons, êtes-vous un peu requinquée?... Trempez encore ce biscuit dans le vin, et puis, cautions...

— Oui, dit Lise, je me sens mieux... comme vous êtes bonne, mademoiselle!...

— Ah! bien, oui, parlons-en!... mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Voyons, comment et pourquoi La Veuve vous en veut-elle au point de vous martyriser ainsi?

— Je ne connais pas cette femme, dit Lise en frémissant. On m'a amenée chez elle après m'avoir enlevée une nuit de la maison qu'habite mon père...

— Mais votre père?...

— Je ne sais ce qu'il est devenu... Et vous dites que vous ne connaissez pas La Veuve?... Ça, c'est un peu fort, par exemple. Mais alors, elle agirait donc pour le compte de quelqu'un?...

— Oui... je le crois... balbutia Lise qui pâlit et se reprit à trembler. Et ce quelqu'un... oh! mademoiselle... c'est affreux, voyez-vous!...

— Mais vous le connaissez, ce quelqu'un?... dit Marie Charmant en saisissant une main de Lise.

Lise fit de la tête un signe désespéré.

— Eh bien, voyons! reprit la bouquetière. Vous m'avez défendu jusqu'ici de prévenir la police. Mais pourtant, je ne peux pas vous laisser ainsi assassiner! Il faut que le misérable qui vous a livrée à La Veuve soit arrêté...

Lise se redressa comme galvanisée. Elle était blanche comme une morte. Une étrange terreur se lisait sur ce pauvre visage; et, tandis qu'elle étreignait ses mains l'une dans l'autre par un geste d'un désespoir atroce, elle râla ceci :

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

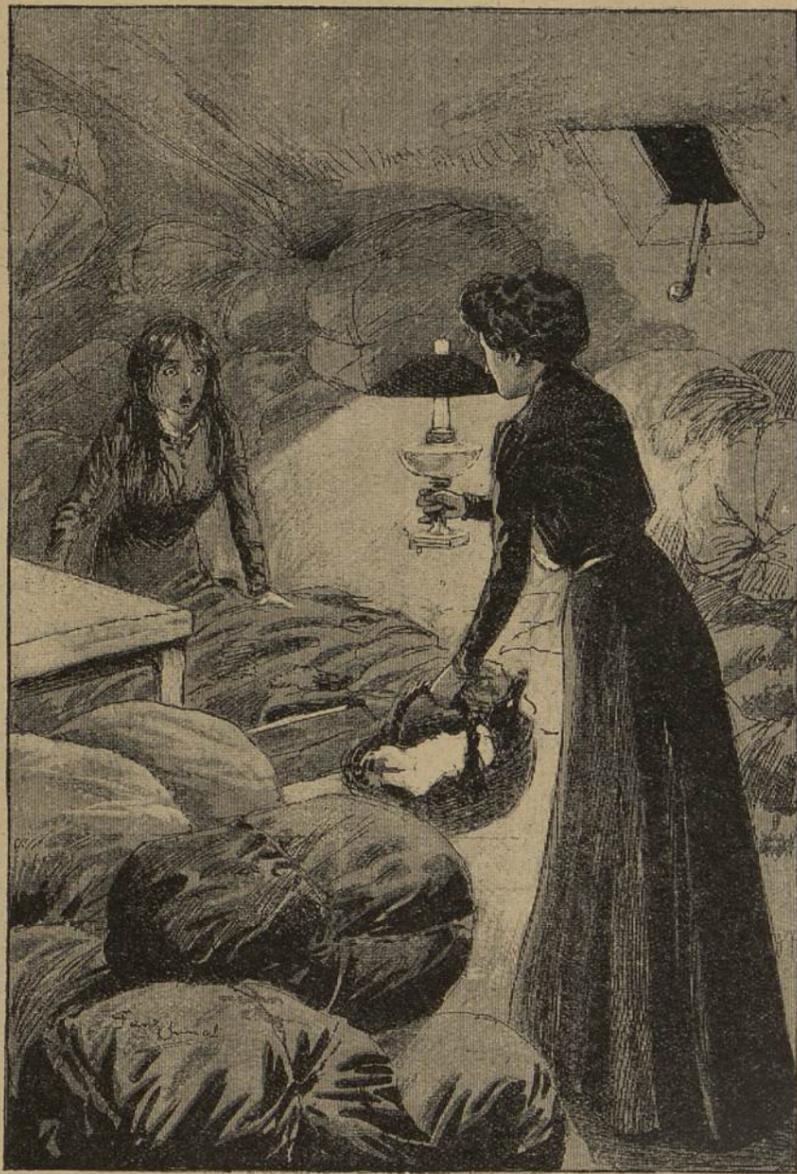
— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...

— Arrêté!... Lui!... Vous ne savez pas! Oh! mais s'il lui arrive malheur, j'en mourrai!... Arrêté par ma faute!... Tenez, j'aime mieux mourir de faim ici!... Je vous en supplie, oubliez-moi, oubliez que vous m'avez vue, oubliez ce que j'ai pu vous dire, mais par grâce, par pitié, si je vous inspire la moindre sympathie, jamais, jamais ne dites un mot à personne de tout cela!...

— Eh bien, je ne dirai rien, je vous le jure! s'écria Marie Charmant épouvantée de l'exaltation presque délirante où elle voyait la malheureuse. Mais, enfin, il y a pourtant une raison qui vous guide...



○ FLEURS DE PARIS. — Marie Charmant entra... Alors apparut une jeune fille
○ ○ ○ ○ ○ aux traits pâlis et maigris, aux yeux égarés... ○ ○ ○ ○ ○

vent au transport des pianos. La caisse était pleine de paille, avec une couverture de laine usée, élimée: cette caisse, c'était l'étrange lit de cette étrange chambre à laquelle les ballots servaient de murailles...

Marie Charmant, ayant saisi son panier et sa lampe, était entrée en poussant vivement la porte derrière elle; d'un rapide coup d'œil, elle embrassa le tableau fantastique dont sa lumière éclairait vivement les arêtes, tandis que les fonds demeuraient obscurs; et alors lui apparut une jeune fille aux traits pâlis et maigris, aux yeux égarés, avec une expression de terreur et de désespoir qui fit frissonner la bouquetière... c'était Lise.

Marie Charmant déposa sa lampe sur la petite table et, serrant dans les siennes les deux mains de la pauvre séquestrée :

— Je vous aimais sans vous avoir vue, dit-elle d'une voix émue, mais mainte-

appelles, si quelqu'un t'entend ou te voit, malheur à ce quelqu'un!... » Et j'ai compris que cette femme est décidée à tout, même à un meurtre!...

— Pauvre petite! dit Marie Charmant. Comme elle tremble! Quand je vous dis de ne pas avoir peur, là! C'est juré, comme dit Zizi! Mais voyons, d'abord, je suis là à bavarder comme une pie, et je ne songe pas que je suis montée pour vous inviter à dîner... Vous voulez bien?... Oh! mais voilà que vous tournez de l'œil!...

Lise, en effet, semblait sur le point de défaillir. Elle se laissa tomber sur la chaise en murmurant :

— Je me meurs de faim...

De grosses larmes roulèrent sur les joues de Marie Charmant qui s'écria :

— Oh! la scélérate! Comment! Elle ne vous donne même pas à manger?

— Pas tous les jours, bégaya Lise.

— Comment, pas tous les jours!

— Oui, tous les trois ou quatre

(1) Détails extraits de la Gazette des Tribunaux.

(2) L'argot des bouchers.

(Lire la suite au prochain numéro.)

LA COMTESSE NOIRE

Grand Roman de Mystère et d'Amour (suite)*

PAR GEORGES DE LABRUYÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LES FLANCS DE MESSAOUA

VI (suite).

On suivit l'interminable vallée de l'Oued-el-Abiod.

A droite et à gauche, sur le flanc des deux chaînes de montagne, des villages étaient juchés dans des nids de verdure.

Ils semblaient, à première vue, abandonnés par leurs habitants.

Mais, quand la petite colonne était passée, tout à coup, au-dessus d'un mur, apparaissait un capuchon blanc, sous lequel deux yeux luisants comme des escarbilles de charbon suivaient les cavaliers pendant quelques minutes.

Puis, le capuchon disparaissait tout à coup, et l'on voyait, ou plutôt on ne voyait pas, tant les précautions étaient bien prises, un homme se glisser parmi les touffes de lauriers-roses et de tamarins qui bordaient la rivière, et observer de loin la marche des spahis.

A huit heures, on fit une longue halte pour déjeuner.

Le soleil, déjà haut à l'horizon, incendiait la vallée. On étouffait et l'on grillait.

L'endroit où la petite troupe s'était arrêtée était dépourvu de tout ombrage.

Les chevaux, dont on avait débouclé le mors de bride, brouaient mollement les touffes de taff qui garnissaient le lit desséché de l'Oued.

Les hommes, pour la plupart dépourvus de vivres, s'étaient étendus sur le sol brûlant, enveloppés dans leurs burnous, capuchons baissés en guise de parasols.

Les officiers achevaient les restes du dîner de la veille emportés dans les bisacs.

Un groupe de quatre ou cinq spahis attendait autour d'un maigre feu qu'eût bouilli une sorte de préparation jaunâtre décorée pompeusement du vocabulaire fallacieux de café.

On était là depuis une demi-heure quand tout à coup, dans le lointain, apparut un cavalier qui se dirigeait bride abattue vers le campement.

En quelques secondes, il fut là.

Il sauta à terre et s'avança vers le groupe des officiers.

— Le chef du bureau arabe ? demanda-t-il.

— C'est moi, répondit Vidal.

L'homme s'inclina et baisa la main de l'officier.

— Qui es-tu ? demanda celui-ci.

— Maklouf-ben-Sahiri, répondit l'Arabe, cheik d'El-Férid.

— Que veux-tu ?

— Le khalifa des Beni-bou-Sliman m'envoie vers vous, seigneur, pour vous avertir que le chérif à maintenant plus de cinq mille hommes derrière lui.

— Cinq mille ! exclama Vidal.

— Cinq mille.

Le capitaine se tourna vers Pierrefort.

— Nous sommes jolis !...

Le lieutenant haussa les épaules.

— Baste ! fit-il, nous saurons bien les faire courir.

— Continue, dit Vidal au cheik.

— Le khalifa m'a chargé d'ajouter que le bordj du caïd où vous comptez vous rendre est occupé par les rebelles.

Nous avons envoyé un espion qui nous a rapporté ce qui suit :

« Les insurgés se sont emparés cette nuit de l'ancienne demeure de Si-Mustapha.

« Ils savent que vous devez arriver aujourd'hui, et voici ce qu'ils ont imaginé :

« Vous n'ignorez pas que les caves du bordj sont immenses. Deux mille hommes y peuvent tenir à l'aise. Le chérif y a caché la moitié de sa troupe. Leur plan est d'une simplicité extrême. Quand vous seriez arrivés, vous auriez trouvé une dizaine d'hommes seulement qui se seraient présentés à vous comme des serviteurs du caïd mort.

« On vous eût introduits et reçus avec les plus grands honneurs.

« Puis, quand vous eussiez été installés sans défiance, tout à coup, des souterrains, eût surgi la troupe des bandits qui se seraient rués sur vous.

— Pas mal imaginé, fit Vidal.

— Que comptez-vous faire, mon capitaine, interrogea l'Arabe, et quelle réponse dois-je porter au khalifa ?

— Votre avis, Pierrefort ?

— Dame ! mon capitaine, la situation est tendue.

— Que devons-nous faire ?

Pierrefort réfléchit un instant :

— Il y aurait peut-être un bien joli coup à tenter, fit-il au bout d'un moment.

Vidal regarda le lieutenant.

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'en s'y prenant bien, on pourrait peut-être utiliser contre les rebelles leur propre guet-apens.

— Et comment ?

Pierrefort s'adressa au cheik.

— Connais-tu bien le plan du bordj ?

Pourrais-tu me décrire en détail chaque pièce avec ses portes, ses fenêtres, ses cachettes et ses trappes ?

— Oui, sidi. J'étais l'ami du vieux caïd, j'ai passé de longs mois sous son toit et je connais le bordj comme ma propre demeure.

— C'est parfait, alors. Mon capitaine, voulez-vous me permettre de causer pendant quelques minutes avec l'envoyé du khalifa ? Je vous ferai part ensuite de mes projets.

— Faites, mon cher Pierrefort ; j'ai hâte de savoir quel plan vous mûrissez.

Le lieutenant se leva et entraîna Maklouf à l'écart, dans le lit de l'Oued. De loin, les trois autres officiers, Vidal, son adjoint et l'interprète les virent causer avec animation.

Par moment, Pierrefort, du bout de son fouet de chasse, traçait des lignes sur le sable. Puis les deux hommes se penchaient sur le croquis, et l'Arabe rectifiait avec son doigt le tracé de l'officier.

— Que diable fabriquent-ils là ? dit au bout d'un instant le capitaine avec ironie. Voilà Pierrefort maintenant qui dessine des signes cabalistiques sur le sable. Le pauvre garçon est toqué...

Il n'acheva pas.

Le lieutenant revenait, suivi du cheik. Sa figure rayonnait. Il s'approcha de Vidal et se pencha à son oreille :

— Etes-vous sûr de cet homme, mon capitaine ? demanda-t-il.

— Absolument sûr. C'est un de nos meilleurs serviteurs.

— Allons, tout va bien ; et, si vous le voulez, nous allons faire passer un mauvais quart d'heure au chérif et à ses hommes.

Puis, tout bas, il se mit à expliquer son plan. A mesure qu'il parlait, le front du chef du bureau arabe se rembrunissait.

Les projets du jeune homme ne semblaient pas de son goût.

Pierrefort s'en aperçut bientôt.

— Si vous le désirez, mon capitaine, dit le lieutenant, je m'arrêterai, car je vois bien que vous n'êtes pas séduit par mon idée.

— Au contraire, cher ami, au contraire, fit vivement Vidal ; seulement...

Il hésita un peu, probablement gêné par ce qu'il avait à dire.

— Seulement ?

— Seulement je crois qu'en ce qui me concerne, et quelque désir que j'aie, au fond, de participer à cette petite

fête, ma mission m'oblige à poursuivre mon chemin dans la vallée de l'Oued-el-Abiod et d'essayer, en devançant les émissaires du chérif, d'empêcher l'insurrection de se propager. Nul doute que, si j'arrive avant eux dans les villages de la tribu, je retournerai les esprits et les maintiendrai dans le devoir.

— Ce qui veut dire qu'il faut renoncer à l'aventure ?

— Nullement. Je vous laisse pleine liberté d'action. Laissez-moi une dizaine de spahis comme escorte, et, si le cœur vous en dit, marchez sur le bordj avec le reste.

Pierrefort, tout joyeux, remercia Vidal.

Le jeune homme ne s'apercevait pas que son chef ne se souciait nullement de courir les risques d'une semblable équipée, et il se reprochait de l'avoir mal jugé.

L'homme qu'il croyait mauvais camarade, égoïste, accapareur, capable, en toutes circonstances, de tirer la couverture à lui, lui abandonnait toute la gloire de l'entreprise ! Décidément, il n'était pas aussi mauvais qu'on le disait.

— Alors, c'est convenu, mon capitaine ? demanda-t-il une seconde fois ?

— C'est convenu. Désignez vous-même les hommes qui resteront avec moi et, ensuite, agissez à votre guise.

Pierrefort appela l'officier indigène qui commandait en second et lui ordonna de choisir dix hommes pour continuer d'escorter, avec lui, le bureau arabe.

Puis il fit venir le sous-officier français de son peloton.

— Chéron, lui dit-il, faites monter tout le monde à cheval, moins les dix hommes que vous désignerez le sous-lieutenant indigène ; nous partons dans dix minutes.

Le maréchal des logis salua et courut exécuter l'ordre.

Un quart d'heure après, Pierrefort et ses trente spahis se mettaient en route. Quand il fut en selle, Vidal s'avança pour lui serrer la main.

— Bonne chance, monsieur de Pierrefort ! dit-il de sa voix un peu goguenarde ; massacrez-en beaucoup et veillez sur vous...

— Merci, mon capitaine, répondit un peu sèchement le jeune homme ; je ferai de mon mieux.

Et la petite troupe se mit en chemin, guidée par le cheik.

Celui-ci chevauchait en tête, à la gauche du lieutenant. Pendant un long moment, ils marchèrent silencieux.

Puis, Pierrefort prit la parole :

— Combien sont-ils dans le bordj, à ton estime, cheik ?

— Trois mille au moins.

— Armés ?

— Une vingtaine ont des fusils français, des fusils de chasse à deux coups.

— Et des cartouches ?

— Peu.

— Les autres ?

— Trente à peine ont des *moukalas* à pierre ; le reste est armé de vieux pistolets détraqués, de yatagans, de couteaux, de matraques.

— Ce sont sans doute ceux-là qu'on aura placés dans les souterrains ?

— Oui, la garde du bordj est confiée aux hommes bien armés.

— Quel homme est le chérif ?

— Un illuminé, comme tous ses pareils.

— Brave ?

— Oui.

— Intelligent ?

— Peu.

— A-t-il servi la France ?

— Oui. Il a fait un congé dans les turcos.

— Ah ! ah ! Alors, il connaît un peu le métier ?

— Pas mal. Depuis huit jours, il

exercit ses hommes sur la place à M'Chounech.

— Il leur faisait faire l'exercice ?

— Oui... avec des matraques.

— L'exercice régulier, réglementaire ?

— Oui, conformément à la théorie. Il leur apprenait même à marcher au pas.

Et, pour mieux leur faire comprendre, au lieu de commander : *gauche, droite*, il avait imaginé de faire mettre une poignée de foin dans la savatte gauche de chaque homme, et une poignée de paille dans la droite. Pour marquer le pas, il commandait : *paille, foin*. De cette façon les novices ne se trompaient pas, et il est arrivé à les faire marcher assez régulièrement.

Pierrefort réfléchissait.

Cette anecdote lui donnait à penser.

L'homme capable d'imaginer un pareil stratagème pour être compris, n'était pas le premier venu.

Et, en dépit de l'opinion méprisante du cheik, le lieutenant se disait qu'il allait falloir jouer serré.

On approchait. A trois kilomètres à peine, on voyait l'oasis, meltant sa tache verte sur le fond jaunâtre du sol.

Le lit de la rivière devenait plus étroit et plus encaissé. On marchait maintenant entre deux murailles de terre jaune et durcie, taillées à pic.

L'Oued, à cet endroit, zigzaguait à travers les collines de sable, formant des coudes et des angles rentrants qui pouvaient être pleins d'embûches.

Un brigadier et deux spahis, haut le fusil, furent placés en pointe d'avant-garde. On allait lentement, l'œil aux aguets, l'oreille ouverte.

Un grand silence pesait sur ce paysage brûlé, le silence de l'écrasante chaleur et aussi le silence prudent du chasseur épiant les bruits presque imperceptibles qui révèlent la présence du gibier.

Les sabots des chevaux s'enfonçaient dans le sable comme dans un épais tapis. On eût dit que la petite troupe marchait sur de l'ouate. On n'entendait ni un cliquetis d'acier ni un choc de sabot.

Tout à coup, l'un des cavaliers de la pointe aperçut des traces de pas dans le sable. Il arrêta net son cheval.

Pierrefort accourut.

— Qu'y a-t-il ? demanda l'officier.

— Regardez, mon lieutenant, répondit le brigadier qui commandait la pointe.

— Eh bien, ce sont des traces de pas... Quoi d'étonnant à cela?... Nous sommes dans un pays habité.

— Oui, mon lieutenant, mais les marques sont toutes fraîches... et puis, voyez, elles sont barbouillées de sang.

Pierrefort se pencha sur sa selle.

Il aperçut, en effet, des gouttelettes rouges qui tachaient la blancheur du sable.

Il mit pied à terre pour examiner de plus près les traces. Elles étaient toutes récentes, le sang ne s'étant pas encore infiltré dans la fine poussière.

— Il n'y a pas dix minutes, murmura le lieutenant, que l'être dont voici les traces a passé là.

— Et il venait d'être blessé, ajouta le brigadier ; ce doit être un insurgé.

Pierrefort releva la tête :

— Un insurgé ! fit-il, je ne crois pas. Les pieds qui ont laissé là leur empreintes sont petits et minces, des pieds de femme ou d'enfant.

— C'est vrai, mon lieutenant, mais comment n'avons-nous aperçu personne ? Il y a plus d'une grande heure que toute cette partie du lit de la rivière est à découvert devant nos yeux.

— Et vous êtes sûr de n'avoir rien vu ?

— Absolument sûr.

— C'est étrange !

— Suivons les empreintes.

Les deux hommes marchèrent parallèlement à la piste tracée par l'inconnu, conduisant leurs chevaux par la bride.

Les empreintes traversaient diagonalement le lit de l'Oued. Elles s'arrêtaient à la berge, où une sorte de végétation rousse et poussiéreuse léprait le sol.

Puis, cinquante mètres plus loin, c'était l'oasis qui commençait, l'oasis presque impénétrable avec son fouillis de lianes enlaçant les palmiers les uns aux autres.

(Lire la suite au prochain numéro.)

* Voir l'Œil de la Police n° 27 à 57.

Dans son n° 64 (Exceptionnellement 32 pages 6000 lignes de texte, nombreuses illustrations) 10 cent.

LE JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS

commence: **LE PONT DES SOUPIRS**
GRAND ROMAN D'AMOUR, DE CAPE ET D'ÉPÉE
== Par ==
MICHEL ZÉVACO

Venise! la ville des lagunes chantée par les poètes! Venise, la ville silencieuse aux multiples canaux où glissent les gondoles!
Venise, la cité de rêve d'où s'élèvent des chants d'amour!

Mais Venise compte aussi dans son histoire des époques sinistres, jours de terreur et de deuil. C'est une longue période de cette histoire que fait revivre le grand romancier populaire Michel ZÉVACO, l'écrivain génial, à l'imagination puissante, à la plume alerte, le seul qu'on ait jamais pu comparer, avec juste raison, à l'immortel Alexandre Dumas.

Grâce à son érudition historique, l'auteur du PONT des SOUPIRS a pu dévoiler les mystères sanglants de la République de Venise, reconstituer les séances tragiques du terrible Conseil des Dix, découvrir les tortures qui eurent pour théâtre les cachots souterrains où, dans des supplices horribles, agonisaient les condamnés, révéler les haines ambitieuses des doges, jeter enfin un jour étrange sur ce point de l'histoire de Venise qui nous apparaît encore comme à travers une lumière de féerie.

Au milieu de ces périls multiples, se déroule le douloureux roman d'un amour contre lequel s'acharnent la jalousie et la vengeance, amour dont la loyauté ne peut fléchir la splendide Impéria, courtisane de Venise, idole superbe et terrifiante, reine de beauté qui brise tous les cœurs rebelles à ses caprices.

Le PONT des SOUPIRS est une des œuvres les plus belles, les plus fortes, les plus saisissantes qu'ait écrites Michel ZÉVACO.

I LA FÊTE DE L'AMOUR

Roland!... Léonore!...

Venise, en cette féerique soirée du 5 juin de l'année 1509, acclame ces deux noms tant aimés.

Ces deux noms, Venise enfiévrée les exalte comme des symboles de liberté. Venise attendrie les bénit comme des talismans d'amour.

... Le peuple s'était mis en liesse.

Là-haut, sur une sorte de terrasse, au sommet du vieux palais, deux ombres se penchent sur cette fête — deux hommes dardent sur toute cette joie l'effroyable regard de leur haine.

Venise s'enivre d'amour. Venise chante comme elle prierait. Venise laisse monter le souffle ardent de ses couples enlacés qui, parmi des bénédictions naïves et des souhaits d'éternelle félicité, répètent les noms de Léonore et de Roland.

Car demain on célébrera les fiançailles des deux amants. Demain, dans le palais ducal, Léonore et Roland vont échanger solennellement le serment qu'ils se font tout bas depuis deux ans qu'ils s'adorent.

Roland!... le fils du doge Candiano, l'espoir des opprimés!... Roland... celui qui, dit-on, a fait trembler plus d'une fois l'assemblée des despotes, le terrible Conseil des Dix, et lui a arraché plus d'une victime!...

Léonore!... L'orgueil de Venise pour sa beauté, — l'héritière de la fameuse maison des Dandolo, toute-puissante encore malgré sa ruine... Léonore, que les pauvres appellent la Madone des Madones! Léonore, qui aime tant son Roland qu'un jour, à un peintre célèbre qui la suppliait à genoux de se laisser peindre, elle a répondu que seul son amant la posséderait en corps et en image!...

Et Venise terrorisée par le Conseil des Dix, Venise frémissante sous le joug d'une tyrannie sans frein, célèbre comme le commencement de sa déchéance les fiançailles du fils du doge et de la fille des Dandolo.

Car ce mariage, ce sera l'union de deux familles capables de résister au despotisme effréné des Dix! Ce mariage sera, on n'en doute pas, la prochaine élévation à la dignité dogale de Roland, l'espoir du peuple, et de Léonore, la madone des pauvres!

Par intervalles, pourtant, la clameur des vivats s'affaïsse tout à coup sur la place Saint-Marc, et un silence lourd d'inquiétude pèse sur la foule.

C'est qu'on a vu alors quelque espion s'approcher du tronc des dénonciations, y jeter à la hâte un papier, puis s'évanouir dans les ténèbres.

Quel nom a été livré à la vengeance des Dix?

Qui sera arrêté cette nuit?

Qui périra demain?

Puis, soudain plus violentes, plus acerbes, les acclamations viennent heurter le morne palais ducal, au fond duquel le doge Candiano et la dogaresse Silvia tremblent pour leur fils, épouvantés de cette popularité qui le désigne au bourreau:

— Seigneur! seigneur! murmure la mère prosternée devant un grand Christ impassible, sauvez mon enfant!

Et le vieux doge, pâle sous ses cheveux blancs, reprend dans la ferveur de son âme croyante:

— Seigneur! s'il faut que cette joie soit expiée, ne frappez que moi!

Au dehors, les clameurs de la fête d'amour grondent comme un tonnerre de révolte.

Là-haut, sur la terrasse, deux hommes écoutaient ardemment. L'un d'eux, grand, la physionomie empreinte d'un orgueil sauvage, tendit alors son poing crispé vers la foule.

— Hurle, peuple d'esclaves! Demain,

je souffre sans en mourir! O Léonore, Léonore! Pourquoi t'ai-je vue! Pourquoi t'ai-je aimée! Que maudit soit le ventre de ma mère pour avoir conçu mon malheur avec ma vie!

Et cet homme, le plus puissant d'entre



« C'est vous, s'écria Léonore, c'est vous qui dénoncez Roland, mon fiancé? — Moi, madame, affirma Impéria. Seigneurs Juges, je suis une pauvre femme qui fait profession de sa beauté. J'ai moi-même surpris le complot. C'est chez moi que Roland a commencé à l'exécuter... Roland était mon amant! »

tu pleureras des larmes de sang! Ecoute, Bembo! Les entends-tu?... Ils acclament leur Roland! Ah! ce nom maudit! Il me taraude le cerveau!... Ecoute, écoute!...

— J'entends, seigneur Altieri, j'entends!... Et j'avoue que ces deux noms de Roland et de Léonore font assez bien accouplés ensemble!

— Tais-toi! tais-toi!

— Ne seront-ils pas dès demain fiancés, l'un à l'autre?... et dans huit jours le mariage! C'est une magnifique union, seigneur... — Damnation! Plutôt que de voir s'accomplir ce mariage, Bembo, je les poignarderais de mes mains!

— Oh! vous haissez donc bien votre cher ami Roland?

— Je le hais, lui, parce que je l'aime, elle! Oh! cet amour, Bembo! cet amour qui m'étouffe! Est-il possible de souffrir ce que

les patriciens de Venise, le plus redoutable des Dix, cet Altieri qui, lorsqu'il traversait Venise, silencieux et fatal, marchait dans une atmosphère d'épouvante, cet homme prit sa tête à deux mains et pleura.

Bembo, la figure sillonnée par un sourire de mépris et de crainte, comme certains ciels louches et blêmes sont sillonnés par un livide éclair, Bembo le regardait effroyablement pensif.

Altieri, le visage contracté, l'attitude raidie dans un effort de volonté farouche, se dirigea vers l'escalier de la terrasse.

— Où allez-vous, seigneur capitaine? s'écria Bembo en se plaçant devant lui.

Sans répondre, Altieri lui montra le poignard sur lequel sa main se crispait.

— Plaisantez-vous, monseigneur! murmura Bembo de cette voix visqueuse, qui faisait qu'après l'avoir trouvé hideux

en le regardant, on le trouvait abject en l'écoutant. Plaisantez-vous! Quand on s'appelle Altieri, quand on commande à vingt mille hommes d'armes, quand on peut faire déposer le doge et se coiffer de la couronne ducal, quand on peut, en levant le doigt, faire tomber une tête, quand on tient dans sa main cette arme fulgurante et sombre qui s'appelle le Conseil des Dix, laissez-moi vous le dire, seigneur, on n'est qu'un enfant si pour se débarrasser d'un rival, on descend à le frapper! Vous êtes Dieu dans Venise et vous voulez vous faire bravo! Allons donc! Ce n'est pas d'un coup de poignard que doit mourir Roland Candiano, le fiancé de Léonore!

— Que veux-tu dire? grinça le capitaine.

Bembo le saisit par le bras et l'entraîna à l'autre bout de la terrasse. Il se pencha pardessus la balustrade, étendit la main et dit:

— Regardez!

A son tour, Altieri se pencha.

Ce coin de Venise était ténébreux, sinistre. Au fond, apparaissait un étroit canal sans gondole, sans chansons, sans lumières. D'un côté se dressait le palais ducal, massif, pesant, formidable; de l'autre côté du canal, c'était une façade terrible, un de ces visages de maisons muets et glacés qui suent de la terreur et de la douleur: les prisons de Venise.

Et entre ces deux choses énormes, un monstrueux trait d'union, une sorte de sarcophage jeté sur l'abîme, reliant le palais de la tyrannie au palais de la souffrance...

C'est sur ce cercueil suspendu au-dessus des flots noirs que tombèrent les regards d'Altieri.

Il se rejeta en arrière avec un frisson d'angoisse et un cri rauque:

— Le pont des soupirs!

II

LES AMANTS DE VENISE

En la petite île d'Olivolo, derrière l'église Sainte-Marie Formose, consacrée à l'amour, puisque c'est là que tous les ans se célébraient les mariages des douze vierges dotées par la république, s'étend un beau jardin.

A la cime d'un cèdre, un rossignol reprend éperdument ses trilles auxquels, dans le lointain, répond la mélodie d'une fauvette. La nuit attentive semble écouter de toute son âme éparse dans l'éther ce duo qu'accompagne en sourdine l'inlassable murmure des vagues.

Et sous le cèdre immense, parmi des massifs de roses, parmi des parfums de jasmins et de géraniums, dans la splendeur paisible et majestueuse de ce cadre inouï de beauté, c'est un autre duo de passion qui se susurre entre deux êtres d'élection dont les fronts prédestinés s'illuminent de toute la lumière de leur amour: elle et lui.

Minuit sonne. Ils tressaillent tous deux: c'est l'heure où, depuis trois mois que Roland est admis dans la maison des Dandolo, ils se séparent tous les soirs.

Roland s'est levé. — Encore quelques minutes, mon cher seigneur, soupire Léonore.

— Non, dit Roland avec une fermeté souriante; le noble Dandolo, ton père, m'a fait jurer que, tous les jours, minuit serait le terme de notre félicité, jusqu'au lendemain... et cela jusqu'au jour proche où notre félicité, Léonore, ne connaîtra plus de terme ni de limite...

— Adieu donc, mon doux amant... Demain... ah! demain viendra-t-il jamais!...

Ils sont maintenant près de la porte du jardin.

Roland l'a entr'ouverte.

Ils se contemplent avec un naïf et sublime orgueil... et leur passion les bouleverse; leurs bras tremblants se tendent; leurs lèvres se cherchent, s'unissent, et, mourants d'amour, ils échangent leur premier baiser...

Là-bas, le rossignol s'est tu sous le grand cèdre; un souffle harmonieux monte seul de cette paix infinie de la nature, dans le vaste silence des choses endormies.

Roland a fermé la porte; puis, lentement, absorbé en son bonheur, il a longé le mur

Michel ZÉVACO, auteur du PONT DES SOUPIRS, EST LE PLUS GRAND ROMANCIER CONTEMPORAIN

Lire la suite du PONT DES SOUPIRS dans le "JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS" N° 66. — PRIX: 10 cent. — EN VENTE PARTOUT.

Chaque numéro du "JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS" contient

extérieur du jardin, il a longé la vieille église, et se dirige vers sa gondole qui l'attend.
Et tout à coup, dans la nuit, éclate un cri déchirant :
— A moi !... On me tue !... A moi !... à moi !...

III

L'IMPÉRATRICE DES COURTISANES

Roland violemment arraché au songe d'extase qui l'emportait bien loin de la terre, eut le sursaut de l'homme qu'on réveille. Il regarda autour de lui. A vingt pas, vers le canal, un groupe uniforme se débattait. Il tira la lourde épée qui ne le quittait jamais, et s'élança :

— Courage ! cria-t-il. Courage !
En quelques instants, il fut sur le groupe et vit une femme, tombée sur ses genoux, que sept ou huit malandrins, lui parut-il, dépouillaient de ses bijoux.

— A moi ! proféra encore l'inconnue.
Et elle se renversa évanouie.
— Arrière, brigands ! arrière, chiens de nuit !

Les bandits se retournèrent, le poignard levé, grondant en effet comme des dogues furieux.

— Arrière toi-même ! hurla l'un d'eux, colosse aux membres noueux, aux yeux sanglants.

Tous ensemble, ils entourèrent le jeune homme dont l'épée scintillante commença aussitôt un redoutable moulinet. Mais à ce moment, un rayon de lune l'éclaira en plein.

Les bravi reculèrent soudain.
— Roland Candiano ! murmurèrent-ils avec une sorte de terreur mêlée de respect. Roland le Fort !... Sauve qui peut !...

Il y eut une fuite précipitée, une débandade.

Mais le colosse était resté, lui !
— Ah ! ah ! ricana-t-il, c'est toi qu'on appelle Roland le Fort !... Eh bien, moi, je me nomme Scalabrino !

Au nom de Scalabrino, Roland, par un geste de bravade, rengaina son épée.
Et ce geste voulait dire :

— Avec toi, bravo, l'épée est inutile !... Le poing suffira !
Le géant se rua sur lui, la dague haute.

Mais il n'avait pas fait un pas qu'il chancela, étourdi, aveuglé de sang : Roland venait de lui asséner sur le visage deux ou trois coups de poing qui eussent assommé tout autre que le colosse.

Scalabrino avait lâché son poignard. Mais, se remettant aussitôt, il saisit Roland à bras-le-corps.

Lire ces trois chapitres complets dans le numéro 65 du "JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS" Lire la suite de ce passionnant roman dans le numéro 66 du

La lutte dura une minute, acharnée, silencieuse.

Puis, tout à coup, le géant roula sur les dalles, et Roland, le genou appuyé sur sa vaste poitrine, leva sa dague.

Scalabrino comprit qu'il allait mourir, car selon les mœurs du temps, il n'y avait pas de quartier pour le vaincu dont la vie appartenait au vainqueur.

Il croisa les bras, regarda Roland en face, et dit sans trembler :

— Vous êtes le plus fort. Tuez-moi ! Roland se releva, rengaina sa dague et répondit :

— Tu n'as pas eu peur : je te fais grâce.

Scalabrino se remit debout, comme hébété par un indéfinissable étonnement. Puis courbé en deux, d'une voix basse, il dit :

— Monseigneur... je vais vous dire toute la vérité.

— Va... je t'en fais aussi grâce !

— Monseigneur !...

— Va, te dis-je !

Le colosse jeta sur le jeune homme un singulier regard où il y avait comme une aube d'attendrissement et de pitié. Puis, esquissant un geste d'insouciance, il s'éloigna rapidement et bientôt disparut.

Roland, alors, se pencha sur la femme qu'il venait de délivrer.

L'esprit, l'âme et les yeux du jeune homme étaient pleins de l'image de Léonore ; mais son tempérament d'artiste intuitif le rendait sensible à toutes les formes de la beauté.

Penché sur cette inconnue, l'admiration qu'elle lui inspira fut telle qu'il ne put retenir un cri étouffé :

— Merveille de beauté ! murmura-t-il.

A ce moment l'inconnue ouvrait les yeux.

Elle vit Roland.

Un frémissement l'agita.

De pâle qu'elle était, elle devint pourpre :

elle se releva en s'appuyant à la main que lui tendait Roland, et sa main, à elle, brûlait de fièvre ; elle palpitait et fixait sur Roland un regard chargé d'effluves qui lui causait un étrange malaise. Puis ce regard fit le tour de l'étroite place où ils se trouvaient comme si elle eût craint un retour de ses agresseurs.

— Soyez rassurée, madame, dit simplement le jeune homme. Les drôles qui ont eu l'audace de vous attaquer ne reviendront pas.

Alors elle ramena sur lui ses yeux d'un noir de velours qui brillaient dans l'ombre avec un éclat d'une incomparable douceur.

— Vous ! prononça-t-elle d'une voix dont chaque vibration était une chaude caresse. Ah ! c'est être sauvée deux fois que de l'être par vous !...

— Madame... fit le jeune homme, interdit par cette sorte d'exaltation fervente

dont il ne comprenait pas la cause et qu'il attribuait à l'émotion du danger couru.

Mais déjà, sans lui laisser le temps de continuer, elle avait pris sa main, se suspendait à son bras et murmurait :

— J'ai peur ! oh ! j'ai peur... Vous ne refuserez pas de m'escorter jusque chez moi... je vous en supplie...

— Madame, je m'appelle Roland Candiano, et je serais indigne de l'illustre nom que je porte, si je vous refusais une protection que tout Vénitien regarderait en ce moment comme un devoir impérieux.

— Merci ! oh ! merci ! dit-elle avec la même ferveur.

Elle l'entraîna.

Deux cents pas plus loin, sur les bords d'un canal, elle s'arrêta.

Une somptueuse gondole attendait là. Ils prirent place sous une tente en soie brochée d'or. Et le barcarol, Nubien magnifique revêtu d'une tunique de soie blanche, se mit à pousser activement la gondole à travers le dédale des canaux.

Ils ne se disaient rien, — lui, repris par son rêve d'amour, songeant avec des frémissements de joie puissante à cette journée du lendemain où sa Léonore allait lui offrir, devant le patriciat de Venise assemblé, l'anneau d'or, gage symbolique de sa foi !...

et elle, la divine Imperia roulant dans son sein de marbre les tumultes de sa passion déchaînée.

La Belle Imperia !

Conduit par la courtisane, il traversa un vestibule de marbre dont l'entrée était masquée par un immense velum rayé blanc et rouge.

Puis, ayant monté des degrés de marbre dont chacun supportait un vase précieux d'où s'élevait quelque plante exotique, il eut la vision stupéfiante de deux ou trois vastes salles en enfilade, meublées et décorées avec une somptuosité savamment combinée pour précipiter les sens aux délices de l'amour.

L'amour !... Tout dans ce palais l'appelait et proclamait sa puissance.

Roland se trouvait transporté dans une atmosphère d'impureté effrénée, de vice suprême.

Roland demeura debout.

La Belle Imperia sentit qu'il était résolu à se retirer.

D'un geste bref, elle renvoya les servantes qui, déjà, dressaient une collation.

Roland comprit que des choses irrémédiables allaient être dites.

Il murmura avec une grande douceur :
— Nos voix sont différentes, madame. En vous disant adieu, je vous supplie de croire que je n'emporte de cette rencontre qu'une vive admiration pour votre courage

et dans le danger et une sincère reconnaissance pour la souveraine grâce de votre hospitalité.

Elle se plaça devant lui, pantelante, poussée par un de ces coups de passion qui affolent soudain les femmes aux minutes des crises d'âme. Et sa voix changée, rauque de sanglots, brisée de passion, développa sourdement les tragiques convulsions de sa pensée :

— Vous ne voyez donc pas que je vous aime ! Vous ne voyez donc pas que je vous offre la tendresse brûlante de mon cœur et les caresses de mon corps ! Vous ne voulez donc rien voir ! Vous n'avez donc pas vu que depuis trois mois je vous suis pas à pas comme votre ombre fidèle !

— Madame... de grâce, revenez à vous... Savez-vous pourquoi j'ai quitté Rome, mes trois palais, mes poètes, mes artistes, tout un peuple qui m'adorait ! Savez-vous pourquoi j'ai suivi Jean Davila dans Venise ? C'est que je vous avais entrevu l'an dernier lorsque vous vîntes en ambassade auprès du pape ! Savez-vous pourquoi j'ai fait édifier ce palais sur le Grand Canal ? C'est que de là je pouvais tous les jours voir passer votre gondole ! Savez-vous pourquoi j'ai dépensé des millions sans compter pour orner cette demeure ? C'est que j'espérais en faire le temple de notre amour ! O Roland ! Roland ! quel affreux mépris je lis dans vos yeux... Oh ! vous me tuez !...

— Je ne vous méprise pas, dit-il avec la même douceur, je vous plains...

Elle eut un éclat farouche :

— Tu me plains ! J'aimerais mieux ton mépris encore... Mais non ! Plains-moi ! oui, tu peux me plaindre ! Car jamais malheur ne fut plus complet que le mien, parce que jamais amour ne fut aussi absolu que mon amour ! Plains-moi ! Car ce sont d'épouvantables tourments qui me rongent, car ce sont toutes les pieuvres de la jalousie qui m'enlacent et me dévorent lorsque je songe à celle que tu aimes, à cette Léonore, qui...

— Malheureuse ! tonna Roland.

Il était devenu livide, et sa main s'était levée comme pour écraser la bouche qui blasphémait l'idole... Cette main retomba pesamment.

— Adieu, madame, dit-il brusquement d'une voix altérée.

Et il s'élança au dehors.

Rugissante, blessée au cœur, ivre de passion et de fureur, tragique et sublime d'impudeur, la Belle Imperia déchira les voiles qui couvraient sa splendide nudité, et sanglotante, se roula sur une peau de lion en mordant ses poings pour étouffer ses cris.

Ses yeux, tout à coup, tombèrent sur un homme qui, les bras croisés, debout dans l'encadrement de la porte, la regardait.

Dans le numéro 65 du JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS commencent :

LA BUVEUSE D'OR

LE FRUIT DÉFENDU



PAR MAXIME VILLEMER

PAR JULES MARY

PRIME GRATUITE

à nos abonnés

Toute personne s'abonnant au Journal des Romans populaires illustrés à partir du numéro 65 aura droit à une prime absolument gratuite.

Les dames peuvent choisir entre :
Un élégant porte-monnaie, en véritable maroquin, avec soufflets et double fermeture, nuance vert ou havane.

Une ravissante boucle de ceinture "Renaissance", métal émaillé, genre ancien.
Une paire de magnifiques épingles à chapeau, métal argenté avec simili.

Une très jolie barrette de nuque, genre Toledo.

Les messieurs peuvent choisir entre :
Un très beau et solide porte-monnaie, en cuir véritable, sans couture.

Une délicieuse épingle de cravate, en filigrane d'argent contrôlé.

ABONNEMENTS { France : 6 fr. par an.
Etranger : 8 fr. —

Jules TALLANDIER, éditeur, 75, rue Dareau, Paris.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Ecrire lisiblement

Veillez m'abonner au Journal des Romans Populaires Illustrés pour un an.

Ci-joint un mandat de _____

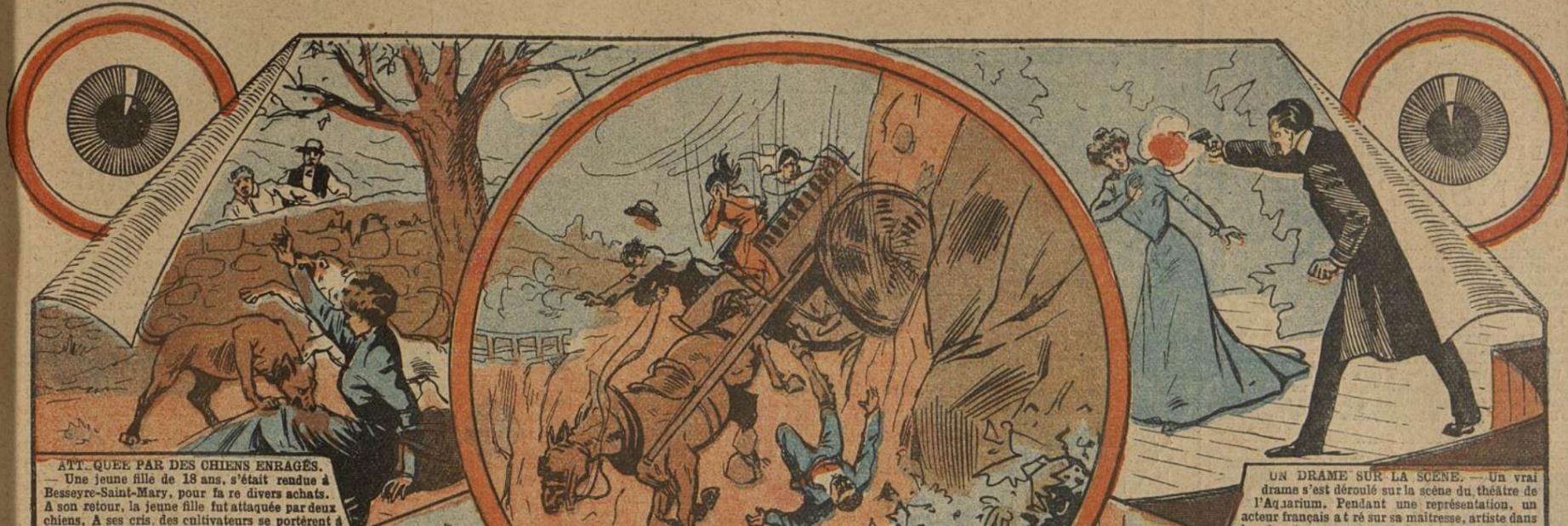
Nom _____

Adresse _____

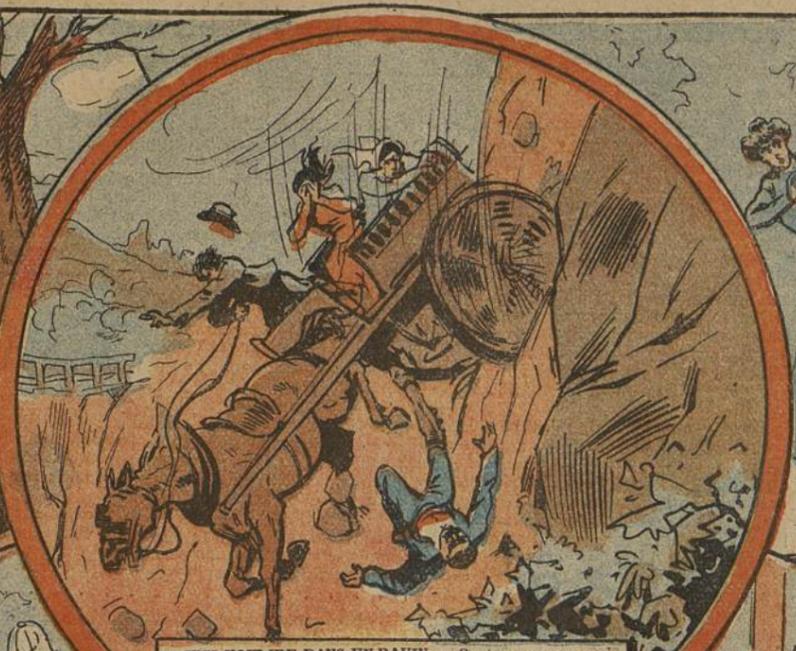


Le nom de Jules MARY se passe de tout commentaire. Les succès de ses romans ne se comptent plus. C'est une des meilleures œuvres du grand écrivain que commence le JOURNAL DES ROMANS, œuvre émouvante qui montre les dangers auxquels sont exposées dans Paris deux jeunes filles trop belles, torturées par un amour trompeur, entraînés par cette passion jusqu'au bord de l'abîme où elles sombreraient toutes deux si l'une ne se sacrifiait pour le salut de l'autre. C'est une idylle douloureuse que traverse le drame le plus poignant.

Le "JOURNAL DES ROMANS POPULAIRES ILLUSTRÉS" est mis en vente PARTOUT le JEUDI : 10 cent. le N°



UN DRAME SUR LA SCENE. — Un vrai drame s'est déroulé sur la scène du théâtre de l'Aquarium. Pendant une représentation, un acteur français a tiré sur sa maîtresse, artiste dans la même troupe, un coup de revolver qui, d'ailleurs, n'atteignit pas son but. Puis l'acteur se tira à son tour une balle dans la tempe, et se tua. La jalouse est la cause de ce drame. **RUSSIE.**



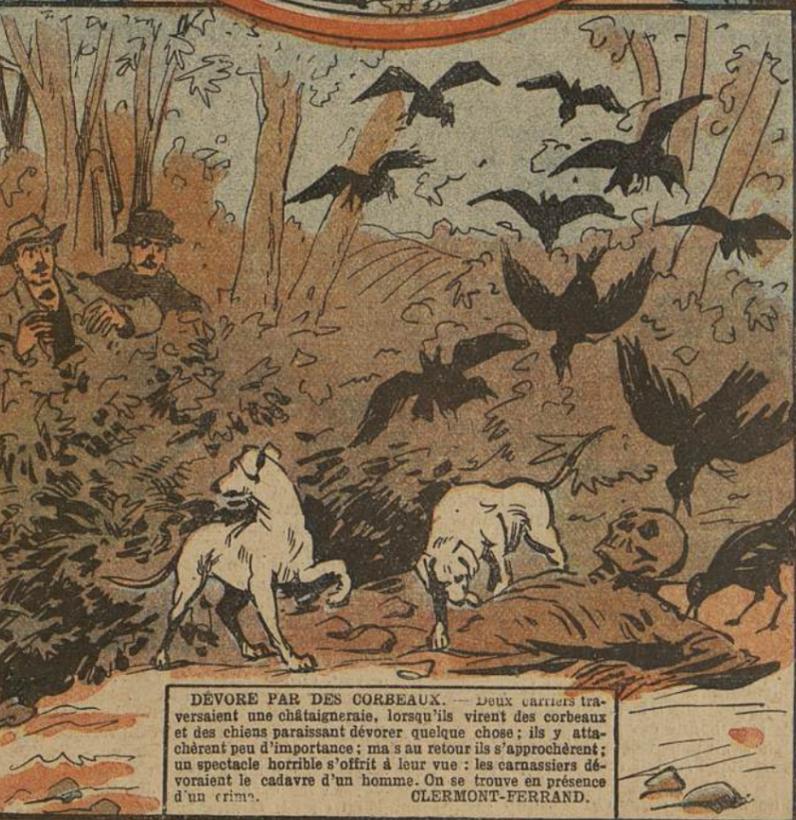
UNE VOITURE DANS UN RAVIN. — Quatre personnes passaient dans une charrette sur la route du nord, près de Malaga. Tout à coup le cheval s'emballa et partit à fond de train sur la route accidentée. La voiture versa et roula dans un précipice; les quatre personnes furent horriblement mutilées. **ESPAGNE.**



ATT. QUEE PAR DES CHIENS ENRAGÉS. — Une jeune fille de 18 ans, s'était rendue à Besseyre-Saint-Mary, pour faire divers achats. A son retour, la jeune fille fut attaquée par deux chiens. A ses cris, des cultivateurs se portèrent à son secours et parvinrent, à faire lâcher prise aux deux bêtes. La malheureuse a été grièvement mordue aux poignets et à la cuisse droite. **LE PUY.**



RAPT ET ASSASSINAT. — Une domestique fut fort étonnée de ne point retrouver l'un de ses enfants resté seul dans la maison; son logement était bouleversé. Des agents prévenus découvrirent le corps de l'enfant étranglé. La mère désigna comme coupable une Mauresque, domestique comme elle, qui fut arrêtée peu après. **ALGERIE.**



DÉVORE PAR DES CORBEAUX. — Deux carriers traversaient une châtaigneraie, lorsqu'ils virent des corbeaux et des chiens paraissant dévorer quelque chose; ils y attachèrent peu d'importance; mais au retour ils s'approchèrent; un spectacle horrible s'offrit à leur vue: les carnassiers dévoraient le cadavre d'un homme. On se trouve en présence d'un crime. **CLERMONT-FERRAND.**



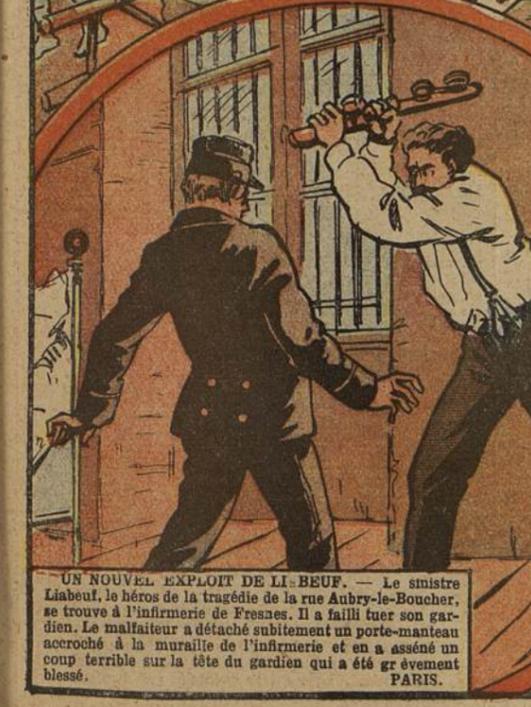
ENFANTS ASSASSINS. — Une épicière surprit deux enfants de onze et neuf ans, en train de dévaliser son tiroir-caisse. L'un des gamins la frappa sur la tête avec un caillou, tandis que l'autre lui portait des coups avec un couteau de poche. Elle avait cependant pu reconnaître les petits bandits et peu après ceux-ci étaient arrêtés au moment où ils allaient à l'école. **ALLEMAGNE.**



DRAME LA FOLIE. — Un propriétaire de Gratz, frappé soudain de folie furieuse, s'empara d'un marteau et fendit le crâne à ses deux enfants âgés de deux et trois ans. Il assomma également sa sœur, accourue aux cris des « pauvres petits. On eut grand-peine à se rendre maître du forcené. **ALLEMAGNE.**



MEURTRE ET SUICIDE. — Le receveur du bureau de poste de Biozat, eut une discussion d'intérêt avec son frère. Celui-ci, s'armant d'un couteau et d'un revolver, tira sur sa sœur un coup de feu qui l'atteignit à la tête. Lui trancha la caroté, il tira aussi sur un employé qui intervenait. Son meurtre accompli, il se suicida. **MOULINS.**

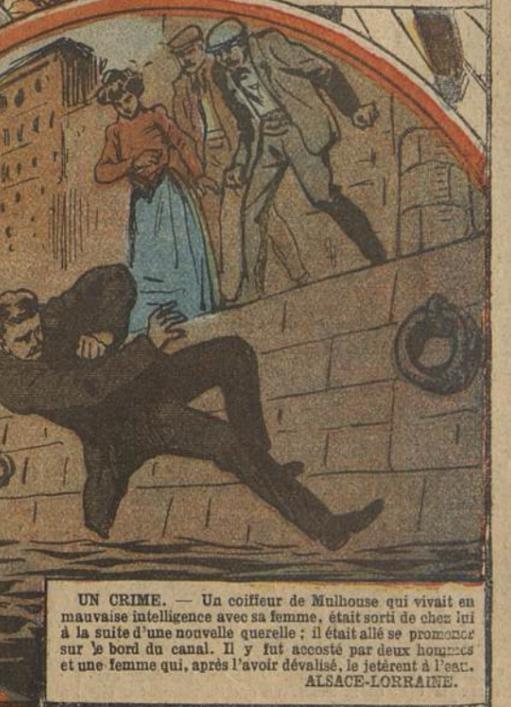


UN NOUVEL EXPLOIT DE LI-BEUF. — Le sinistre Liabeuf, le héros de la tragédie de la rue Aubry-le-Boucher, se trouve à l'infirmerie de Fresnes. Il a failli tuer son gardien. Le malfaiteur a détaché subitement un porte-manteau accroché à la muraille de l'infirmerie et en a asséné un coup terrible sur la tête du gardien qui a été grièvement blessé. **PARIS.**



UNE VENGEANCE PEU BANALE. — Une bombe de dynamite a explosé à l'infirmerie de la prison d'Iguallos. Deux prisonniers ont été grièvement blessés. Les auteurs de l'attentat seraient les parents d'un individu tué par les deux prisonniers. **ESPAGNE.**

TUÉE A COUPS DE TRANCHET. — A Huyange un homme, chercha querelle à sa femme, puis il sortit de sa poche un tranchet et s'élança sur elle. La pauvre femme réussit à se soustraire aux coups de son mari et appela à son secours son frère. Mais le forcené s'élança sur ce dernier et lui porta un coup de tranchet dans l'abdomen. **ALSACE-LORRAINE.**



UN CRIME. — Un coiffeur de Mulhouse qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, était sorti de chez lui à la suite d'une nouvelle querelle; il était allé se promener sur le bord du canal. Il y fut accosté par deux hommes et une femme qui, après l'avoir dévalisé, le jetèrent à l'eau. **ALSACE-LORRAINE.**



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'OUEST

FRASCIBLE SERVITEUR. — Il y a quelques jours, un cultivateur de la Clergerie, employant à la journée un ouvrier, fit une observation à celui-ci. Mais l'ouvrier, furieux, se jeta sur lui et lui porta un coup de poing au visage; de plus, il le menaça de lui casser la figure à la moindre observation. Ayant l'intention de congédier cet homme et craignant qu'il mette ses menaces à exécution, le cultivateur a porté plainte à la gendarmerie. **BELLEME.**

UN INFANTICIDE. — Le cadavre d'un enfant né à terme a été trouvé, à moitié enterré, dans un taillis de la Maisonpauve, dans le bois Lavad, par deux entrepreneurs de Cholet. La justice a immédiatement ouvert une enquête. **CHOLET.**



A COUPS DE FOURCHE. — Une fermière se trouvait dans sa maison quand elle aperçut son voisin qui se disposait à hacher un caniveau conduisant les eaux de la ferme au fossé. Elle sortit et lui adressa des reproches. L'homme avait sa fourche et l'en frappa, puis la poursuivit jusque dans sa chambre et la blessa gravement au bras. La fille de la fermière put heureusement dégager sa mère. **PLOUHA.**



MATELOTS APACHES. — Dans la soirée, deux matelots qui se trouvaient dans un débit ont provoqué une rixe. L'un d'eux tira deux coups de revolver dont l'un blessa gravement au genou un ouvrier peintre. Puis ils s'enfuirent, dévalant en route un matelot infirmier, après l'avoir roué de coups. Ces deux matelots, dangereux repris de justice, n'ont pas reparu à leur bord. **BREST.**

LES VOEURS NUMISMATES. — Le parquet a décidé de mettre en liberté provisoire un marchand forain tunisien inculpé de complicité pour recel dans une affaire de vol de pièces de monnaie du musée de Brest. Un second marchand forain tunisien également impliqué dans cette même affaire a été arrêté, en vertu d'un mandat d'amener du juge d'instruction de Brest, à Alençon, mais il vient d'être aussi laissé en liberté provisoire. **BREST.**



DRAME DE FAMILLE. — Lasse des mauvais traitements que lui faisait subir son mari, peintre en bâtiment à Paris, une jeune femme le quitta et revint à Rouen chez ses parents. L'homme la rejoignit. Une courte discussion s'ensuivit et le mari, furieux, fit feu, blessant sa propre fille, son beau-père et sa belle-mère. Il se logea ensuite une balle dans la tête. **ROUEN.**



VICTIMES DE MALANDRINS. — Attaqué par deux bandits sur le quai de la Fosse, un ouvrier poussa des cris d'appel. Deux agents accoururent, mais les malandrins se ruèrent sur eux, les rouèrent de coups et les blessèrent gravement. Il fallut un renfort important pour maîtriser les forcenés. **NANTES.**

LES EXPLOITS D'UN « RAT D'HOTEL »

Il était tard quand Pinson arriva à la petite gare de la station thermale de B., et, comme il désirait avoir un entretien avec M. Duprat, le propriétaire de l'« Hôtel du Prince de Galles », sans attirer sur lui l'attention du personnel, il jugea bon de déposer ses bagages à la consigne.

Duprat, prévenu par télégramme de l'heure de son arrivée, l'attendait.

— Monsieur l'inspecteur, lui dit le propriétaire, j'espère que vous aurez plus de succès que la police locale dans l'affaire dont vous êtes chargé de vous occuper, et qui, je vous l'assure, est plus étrange que vous ne sauriez le croire.

— De quoi s'agit-il au juste ? demanda le policier aussitôt.

— Un préjudice considérable m'est causé par des rats d'hôtel, qui ont mis ma maison en ce upe réglée.

« J'ai une clientèle très riche, qui revient tous les ans, mais j'ai aussi beaucoup d'étrangers, et si ma clientèle française m'est restée fidèle, malgré les vols continus qui se commettent mystérieusement ici, les étrangers évitent de descendre chez moi, car les faits qui s'y sont passés se sont malheureusement ébruités.

« Vous savez ce qui en est ; on se rencontre, on lie connaissance, on cause, et l'on se met les uns les autres en garde contre l'« Hôtel du Prince de Galles », où d'habiles escrocs vous soulagent de votre argent.

« C'est là, du reste, ce qui m'a engagé à m'adresser à la Sûreté de Paris, voyant les vains efforts de la police locale.

— Et ces vols se sont commis ? fit Pinson.

— Toujours de façon analogue à un riche voyageur arrive-t-il ? A peine s'est-il retiré dans sa chambre pour la nuit, qu'il s'endort, et le lendemain, à son réveil, il s'aperçoit que tout son argent lui a été enlevé.

— Ne pourriez-vous pas insister auprès de vos clients, pour leur faire déposer cet argent dans votre coffre-fort ?

— Je le fais bien. Mais beaucoup d'entre eux n'aiment pas qu'on sache au juste ce dont ils sont porteurs.

— Et jamais on ne vole de bijoux ?

— Très rarement ; encore ne sont-ce que des bagues, lorsqu'elles sont de grand prix.

— Et soupçonnez-vous quelqu'un ?

— Je ne sais sur qui porter mes soupçons. J'ai fait surveiller tout mon personnel ; ce n'est pas là qu'il faut chercher le voleur. Ma clientèle ordinaire est d'une honorabilité indiscutable. Quant aux étrangers, je vous le dis encore une fois, ils évitent l'« Hôtel du Prince de Galles » comme la peste.

— Bon. Eh bien, monsieur Duprat, je vais me mettre à l'œuvre. Avez-vous ici un cabinet où je puisse me grimer ?

— Oui, mais avez-vous le nécessaire ?

— J'ai tout ce qu'il faut sur moi. Une fois transformé, faites-moi sortir d'ici sans que personne puisse me voir. Je file à la gare, où j'ai laissé mes bagages à la consigne, et d'ici une demi-heure, vous recevrez un nouveau voyageur : M. Thompson, de Londres, un gros marchand de la Cité, qui ne regarde pas à la dépense.

— Compris, monsieur Thompson-Pinson.

Le lendemain, à table d'hôte, le nouveau voyageur fit honneur à la cuisine de la maison, et surtout à sa bonne cave.

L'Anglais avait pour voisin de table un infirme qu'un domestique roulait dans une petite voiture.

C'était un homme, jeune encore, qui, malgré son mal, était un fort agréable convive.

M. Grenier — c'était son nom — s'était tout de suite montré très affable à l'endroit de Thompson, qui parlait assez bien le français, pour un Anglais ; il avait, du reste, souvent visité le Continent, assurait-il, et avait même été en pension à Paris.

Ceci expliquait tout.

Thompson buvait beaucoup — ou du moins semblait le faire — et, après boire, devenait très loquace, au point de donner à entendre que l'argent lui coûtait peu, et il fallait bien le croire, car il ne manquait aucune occasion d'étaler des billets de banque.

— Vous avez peut-être tort, lui dit Grenier, avec qui il était devenu intime, de montrer que vous avez autant d'argent sur vous.

— Puis, plus bas, il ajouta :

— Vous ne savez peut-être pas que de nombreux voyageurs ont été dévalisés ici, et qu'on a même soupçonné un instant le propriétaire d'être complice du ou des voleurs. Mais il faut peu connaître M. Duprat...

— Si, si, on m'a parlé de cela, des Anglais de mes amis. Je n'en crois pas un mot. Et d'ailleurs, je suis armé, et la nuit mon revolver est toujours à portée de ma main.

— Bonne précaution ! fit encore Grenier. Enfin, vous en ferez ce que vous voudrez, j'ai tenu à vous prévenir.

Je vous remercie, mais je ne crains rien, mon bon monsieur Grenier.

Il y avait trois jours déjà que Pinson se trouvait à l'« Hôtel du Prince de Galles ».

Pour arriver à pincer le voleur en flagrant délit, il avait usé d'un ingénieux stratagème : sous prétexte de se reposer, il dormait dans l'après-midi, et passait la nuit dans un fauteuil, la tête appuyée sur un oreiller.

Dans l'ombre il attendait, son revolver au poing, l'arrivée de l'intrus.

Le quatrième jour, il se réveilla la tête lourde et se rendit aussitôt compte qu'il avait été endormi grâce à un narcotique.

Il constata tout de suite que ses banknotes lui avaient été enlevées ainsi qu'une bague, enrichie d'un solitaire d'une grande valeur.

Pretenant Duprat à part, le policier lui confia ce qui s'était passé dans la nuit, et lui recommanda de garder sur l'aventure le secret le plus absolu...

— Mais enfin... fit le propriétaire.

— Ne vous occupez de rien, et je vous jure qu'avant ce soir, notre voleur sera pincé. Ah ! un simple renseignement : où se trouve la chambre de M. Grenier ?

— M. Grenier ?

— Oui. C'est un simple détail.

— Comme on est obligé de le porter chez lui, à cause de son mal, je lui ai réservé au fond du jardin un petit pavillon qui n'a que le rez-de-chaussée et où il est tout seul.

— Bon. C'est tout ce que je voulais savoir. Maintenant, encore une fois, je vous recommande le silence le plus absolu.

— Entendu.

— Eh bien, monsieur Grenier, fit l'Anglais en allant au-devant du paralytique dont un domestique de l'hôtel roulait la petite voiture. Vous voilà parti en promenade ?

— Mais oui, j'aime, parfois, à sortir de bonne heure le matin, n'est-ce pas, Jean ?

— Oui, Monsieur.

— Nous faisons alors une longue promenade, et, au lieu de revenir déjeuner, j'emporte quelques provisions dans ce panier, et je lunche dans la campagne. Oh ! vous savez ! tout ce qu'il y a de plus simple : un peu de poulet froid, des sandwiches, des fruits et une bonne bouteille de bordeaux...

— Des sandwiches ! fit Thompson avec un sourire de pitié ; vous autres Français, vous ne savez pas ce que c'est que des sandwiches. Voyons les vôtres ?

Visiblement, Grenier semblait gêné ; néanmoins, il ouvrit le panier qui se trouvait sur le devant de sa voiture.

L'Anglais prit un sandwich, sembla le considérer, puis avec un dépit de rire :

— Que vous avais-je dit ? fit-il. Pour être bons, les sandwiches doivent être coupés en tranches très minces et...

— Bien, bien, monsieur Thompson, interrompit Grenier, en refermant son panier. A ce soir, je continue ma promenade.

Dans l'après-midi, le paralytique rentra de bonne heure, et, comme à l'habitude, on le transporta dans son pavillon.

De l'une de ses fenêtres, Pinson avait surveillé son retour. A peine eut-il vu la porte du pavillon se refermer et le domestique en sortir, qu'il courut au bureau de Duprat.

— Ça y est, cette fois, lui fit-il. Nous tenons le voleur.

« Armez-vous d'un revolver, car il offrira peut-être de la résistance. C'est même plus que probable. Auparavant, faites garder toujours les issues de l'hôtel par quelques-uns de vos serviteurs. Pouvons-nous gagner le pavillon, sans être aperçus de Grenier ?

— Oui, en passant de ce côté ; les lauriers en caissons nous cachent de sa vue.

— Allons, alors. J'entrerai le premier, en enfonçant la porte qui doit être fermée à clé de l'intérieur.

— Mais puisqu'il ne peut marcher...

— Ne vous occupez pas. Je vous expliquerai tout plus tard. Contentez-vous pour le moment de savoir que vous avez affaire à un maître dans la science du vol.

Se penchant soudain, Pinson mit l'œil au trou de la serrure de la porte, et, bien que la clé s'y trouvât intérieurement, ce qu'il aperçut lui suffit, car, se relevant aussitôt, d'un vigoureux coup d'épau, il enfonça le battant, et se précipita dans la pièce où Grenier était accroupi sur le sol.

Avant qu'il eût eu le temps de se relever, Pinson bondit sur lui, et, après une courte lutte, parvint à lui passer le cabriolet.

Quand il eut bien maîtrisé :

— Eh bien, cher monsieur Grenier, lui dit-il en souriant, pincé cette fois ?

— Je ne comprends rien à cette inqualifiable agression, dont je vous rends responsable, s'écria le faux paralytique, en se tournant vers Duprat...

— Ne le prenez donc pas de si haut, mon bon monsieur Grenier, interrompit le policier. Je m'appelle Pinson et suis inspecteur de la Sûreté. Je vous arrête comme étant l'auteur de nombreux vols commis depuis quelques semaines dans cet hôtel.

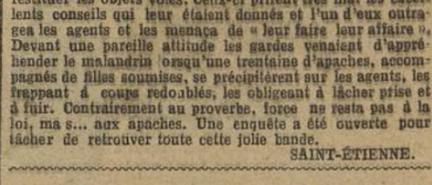
« Quant aux banknotes et à la bague que vous m'avez volées cette nuit, grâce à la poudre narcotique dont vous aviez saupoudré mon oreiller, voici les premières attachées aux ailes de ce pigeon voyageur, que vous allez lâcher et la bague tenue à l'une de ses pattes. Je les reprends.

« Votre système ne manquait pas d'une certaine ingéniosité ; seulement, si jamais vous recommencez, dans l'avenir, je vous recommande de ne pas laisser traîner de plumes de pigeon dans votre panier à lunch...



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Midi et le Centre

FORCE RESTE AUX APACHES. — Deux agents étaient requis vers 11 heures du soir par une cabaretière, pour mettre en état d'arrestation plusieurs individus à qui elle avait refusé de servir à boire et qui avaient quitté son établissement après avoir dérobé les loquets des portes. Les individus s'étant rendus dans un autre débit, les agents s'y transportèrent et y invitèrent les peu scrupuleux clients à restituer les objets volés. Ceux-ci prirent très mal les excellents conseils qui leur étaient donnés et l'un d'eux outragea les agents et les menaça de « leur faire leur affaire ». Devant une pareille attitude les gardes venaient d'appréhender le malfaiteur lorsqu'une trentaine d'apaches, accompagnés de filles soumises, se précipitèrent sur les agents, les frappant à coups redoublés, les obligant à lâcher prise et à fuir. Contrairement au proverbe, force ne resta pas à la loi, mais aux apaches. Une enquête a été ouverte pour tâcher de retrouver toute cette jolie bande. **SAINTE-ETIENNE.**



DRAME DE LA JALOUSIE. — Deux soldats au 121^e de ligne passaient dans une rue, en compagnie d'une fille dont ils avaient fait la connaissance quelques instants auparavant. Le groupe rencontra un ancien amant de la fille qui supplia celle-ci de renouer ses relations avec lui. Mais elle lui répondit par un refus catégorique. Furieux, l'homme sorti de sous son veston une hachette dont il porta plusieurs coups à la malheureuse qui, grièvement blessée à la tête, s'affaissa ensanglantée. Les deux soldats arrêtèrent eux-mêmes le meurtrier. **MONTELUÇON.**



UNE SCENE DE SAUVAGERIE. — Après avoir parcouru dans la nuit les rues de la ville, en brisant tout ce qu'ils trouvaient, une bande de chensapans allèrent trouver une malheureuse femme qui, abandonnée de tous, couche sous une voûte. Ils assommèrent la malheureuse, la traînèrent presque nue dans la boue et l'abandonnèrent, en sang, dans l'humidité glacée. La malheureuse a un œil de perdu. **SURY-LE-CORTAL.**



LA FUREUR DU NATURALISTE. — Place de la République, un naturaliste se disputait avec sa femme. Les passants s'arrêtèrent et lancèrent des lazzi. Furieux, le naturaliste rentra chez lui, prit une carabine et, revenant sur la place, il fit feu à trois reprises sur la foule. Un cordonnier a été gravement blessé. **ORLEANS.**



TUÉE PAR SON MARI. — Après s'être séparée de son mari, charbon à Arpajon, une jeune femme avait donné le jour à un enfant. Le mari se présenta, prit l'enfant et l'emporta. La gendarmerie fit rendre l'enfant à la mère, mais l'homme revint, s'approcha du lit où la jeune femme était étendue et lui plongea un poignard dans le cœur. **AURILLAC.**



UN
ceur
dar
bron
de l'
moy
qu'il
soul
préc
but
E
8, p
grat
indie

L'ŒIL
DE LA
POLICE
Conse

Un Testament sur peau humaine

Chacun sait qu'un testament, pour être valable, doit être écrit en entier, daté et signé de la main du testateur.

Les juges de Mexico ont eu récemment à trancher un cas unique en son genre. Un vieil original avait eu la fantaisie de se faire tatouer, en 1902, son testament sur la poitrine. Tout y est, jusqu'à la signature. Que faire?... Les juges étaient bien embarrassés, car jamais on n'a accepté une photo, un décalque de l'acte si précieux pour les héritiers. Comment se prononcer? Jamais le maniaque n'avait pu se tatouer lui-même. — L'écriture était moulée, — quand bien même se serait-il regardé dans une glace.

Indécis, les magistrats allaient déclarer malgré tout le testament valable, lorsqu'on s'avisa de faire l'inventaire des biens du défunt. Excellente précaution, qui évita bien des déboires, bien des désillusions, peut-être des protestations, car le mort, qui l'on croyait pour le moins millionnaire, n'avait pas laissé un sou vaillant...

L'homme poupée

L'homme actuellement le mieux connu dans les hôpitaux de Londres est un nommé Alban Rusbrook, âgé de trente-cinq ans, qui ne peut se déplacer qu'avec des précautions extrêmes, autrement il serait en danger de se briser en plusieurs endroits.

Il est littéralement fragile comme une faïence de prix, et il lui faut marcher avec la rigidité d'une poupée. Une chute serait désastreuse pour lui, car il souffre d'une maladie, qui, pour employer l'expression des médecins qui le soignent, a fait de lui un « homme en porcelaine ».

Alban Rusbrook est atteint en effet d'une ossification des muscles. Les muscles de sa poitrine, de son dos, de ses cuisses deviennent des os. Il peut marcher, mais il lui est interdit de s'asseoir, il lui est difficile de tourner la tête à droite et à gauche. Dans son lit il est couché sur le dos. Lorsqu'il veut se lever on le pousse jusqu'au bout du lit et on le redresse tout d'une pièce au moment où ses pieds touchent le parquet.

Ce spécimen très rare doit éviter avec soin tous les chocs et même s'abstenir de mouvements brusques. Autrement, il briserait net un de ses muscles ossifiés.

On l'appelle l'homme en porcelaine.

Mais quelqu'un troubla la fête...

Une aventure peu banale et surtout très désagréable, est arrivée, à Lorient, à un canonnier du 1^{er} régiment d'artillerie coloniale qui était recherché pour un vol important commis au quartier Frébaud.

Ce soldat se mariait. Le cortège avait passé à la mairie, puis à l'église et, enfin, était arrivé à l'hôtel. Chacun se préparait déjà à s'asseoir à la table du festin, quand un brigadier et deux gendarmes firent irruption dans la salle et arrêtèrent le canonnier Press, qui fut reconduit à son corps, dans une voiture cellulaire.

On juge de l'émotion des invités et surtout de la mariée.

Le Gramophone funèbre

Une demoiselle allemande a demandé un brevet pour un corbillard muni d'un appareil gramophone exécutant des marches funèbres. D'après l'exposé de l'inventrice, cet appareil se met en mouvement de lui-même au départ du cortège. On se doute bien un peu que ce n'est pas le pauvre défunt qui s'en occupera.

Il est disposé de telle sorte qu'on l'aperçoit à peine. Le son arrive à la famille dans une demi-teinte qui donne encore plus de mélancolie à la musique.

Mû par les roues du corbillard, il peut, dit le libellé de la demanderesse, remplacer une fanfare complète. Et il est si économique! Désormais, ceux qui voudront que leur dépouille soit conduite au lieu du repos avec accompagnement de marches ad hoc, d'airs appropriés, pourront bénéficier d'une série de morceaux dont le programme sera soumis à la famille avant la cérémonie.

Les applications du phonographe étaient déjà nombreuses; l'invention de Fraulein Weissmann — tel est le nom de la jeune Allemande — dépasse d'un seul coup toutes les autres.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS LES CONCOURS DE L'ŒIL DE LA POLICE

1^{er} Prennent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2^o Aucune des solutions n'est rendue. — 3^o En cas d'égalité, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4^o Sont seuls publiés les noms sortis au sort. — 5^o Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours.

Toutes les solutions des concours de L'ŒIL de la Police doivent être adressées au nom de M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris.

Nous prions très instamment nos lecteurs et nos lectrices de bien vouloir mettre sur l'enveloppe d'envoi, de façon très apparente, le nom ou le numéro du Concours. Cette indication est des plus importantes pour nous et pour eux.

Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres, ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. Lecocq. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons donc toute responsabilité à cet égard.

Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettre ou solutions recommandées au nom de M. Lecocq. Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une même feuille de papier et adressées ensemble, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. Lecocq, 75, rue Dareau, Paris. Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.



LISTE DES PRIX

1^{er} prix : Une magnifique boîte de couverts comprenant : 12 couverts de table; 12 couteaux de table; 12 couteaux à dessert; 12 cuillers à café; 1 louche; 1 couvert à salade.
 Du 2^e au 6^e prix : Une ravissante garniture de cheminée en porcelaine décorée, composée d'une pendulette et de deux vases.

Du 7^e au 12^e prix : Un excellent remontoir pour homme, en acier oxydé.
 Du 13^e au 42^e prix : Un délicieux pendentif « chimère » en métal doré mat, chaînette fine.
 Du 43^e au 72^e prix : Une élégante garniture de boutons de chemise.
 Du 73^e au 110^e prix : Une gentille boîte porte-allumettes « Jupiter ».
 Du 111^e au 150^e : Une très jolie épingle à chapeau.

Concours n° 24 (9 séries)

CONCOURS DES PROFESSIONS

Vous avez tous été émerveillés, chers lecteurs, par l'habileté professionnelle de certains détectives dont nous vous avons conté les exploits dans ce journal. Aujourd'hui nous allons vous demander de rivaliser avec eux et d'essayer même de les surpasser, en ingéniosité.

Voici le problème que nous vous prions de résoudre : Étant donnée une image que voici sur laquelle se trouvent des êtres, des objets, des mots, des signes, etc., trouver le nom d'une profession.

Pour arriver à ce résultat vous choisirez un certain nombre seulement de ces êtres, objets, mots, signes, etc. (car les autres sont parfaitement inutiles et placés là dans le seul but de vous dérouter), vous les lirez à la façon des rébus et si vous savez vous y prendre, vous trouverez vite le nom d'une profession.

Ex : Une boule, un ange et un geai se trouvant sur l'image signifieraient : Boulanger.

Ce concours comprendra neuf séries et chaque série un nom à trouver.

Lorsque paraîtra la neuvième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les neuf réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les neuf solutions devront être adressées à M. Lecocq, à L'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les neuf solutions, les neuf bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

Concours n° 25 (6 séries)

Madame Hyxe, Souris d'hôtel

Vous savez, chers lecteurs, ce qu'on nomme *Souris d'hôtel* : c'est une personne qui a la spécialité de dévaliser les chambres des hôtels. Comme cette voleuse opère spécialement pendant la nuit, elle est ordinairement vêtue d'un maillot de soie noire qui lui permet de se glisser plus furtivement et surtout de se dissimuler plus facilement, en cas d'alerte, dans le moindre coin d'ombre.

Madame Hyxe, que nous vous présentons aujourd'hui, faisait partie de cette peu intéressante catégorie. Arrêtée dernièrement, on a saisi dans ses bagages, six trousseaux contenant des outils de son invention qui — détail curieux — affectent la forme de lettres. Chose plus étrange encore, ces lettres assemblées en bon ordre forment le nom d'une ville française dans laquelle a opéré notre *Souris d'hôtel*. Nous vous soumettons, amis lecteurs, dans les six séries de ce concours, les six trousseaux de Madame Hyxe. A vous de trouver le nom des villes à raison de une par série.

Lorsque paraîtra la sixième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les six réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecocq, à L'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.



LISTE DES PRIX

1^{er} prix : Cinquante francs en espèces.
 2^e prix : Une magnifique bourse en argent, mailles fines, avec séparation.

Du 2^e au 4^e prix : Un beau portefeuille en véritable maroquin.
 Du 15^e au 20^e prix : Un élégant sac de dame.
 Du 21^e au 60^e prix : Une très jolie chaîne américaine, avec trois mousquetons et un médaillon.

Du 60^e au 100^e prix : Une ravissante glace de poche métal vieil argent, décor Louis XV.
 Du 101^e au 150^e prix : Un mignon porte-crayon doré avec pierre de couleur.

CET HOMME

Connait votre Avenir et votre Passé

Leharon de S. G. écrit :
 « J'ai suivi la voie qu'il m'a indiquée; ayant eu satisfaction, je n'aurai désormais que lui pour guide. »

Enduire légèrement de mine de plomb ou d'encre la paume de la main gauche et presser ensuite sur papier. Envoyez l'empreinte avec année, date de naissance (heure si possible). Ajoutez-y enveloppe timbrée à votre adresse et mandat de 1 fr. 50 pour envoi de la Carte planétaire. Je vous enverrai, d'après carte ci-dessus, une étude gratuite de votre vie.

Profes. E. RADJA, 69, Rue Monge, PARIS

MESDAMES

pour DOULEURS, IRÉGULARITÉS ou ARRÊT ANORMAL des ÉPOQUES qui vous inquiètent, écrivez en confiance à G. LACROIX, O. S. P. Spécialiste, 83, Rue Jacquemars-Gillette, Lille, qui enverra tout renseignement gratuit sous pli cacheté.

AMIS RIRE

demandez le gros Catalogue de 128 pages, gratuits, de Farces, Attrapes, Physique, Chanson, — Magnétisme — Librairie spéciale — Cartes Postales — Hygiène. E. HEI BE, 103, Faubourg Saint-Denis, Paris.

TALISMAN MAGNÉTIQUE
 Bague Hygiénique

Renforçant, par sa radio-activité, l'ode-électroïde, le dynamisme humain.
 Découverte scientifique; Centre attractif; Puissance magnétique.

Tout s'obtient par l'Influence Personnelle : **FORTUNE, SANTÉ, BONHEUR**

Toute personne soucieuse de son avenir doit posséder la bague mystérieuse et scientifique "TOUTE PUISSANTE", dernière création des études magnétiques et hypnotiques, donnant mathématiquement le POUVOIR PERSONNEL qui fait **REUSSIR EN TOUT**. — Succès certain, surprenant, mais naturel.

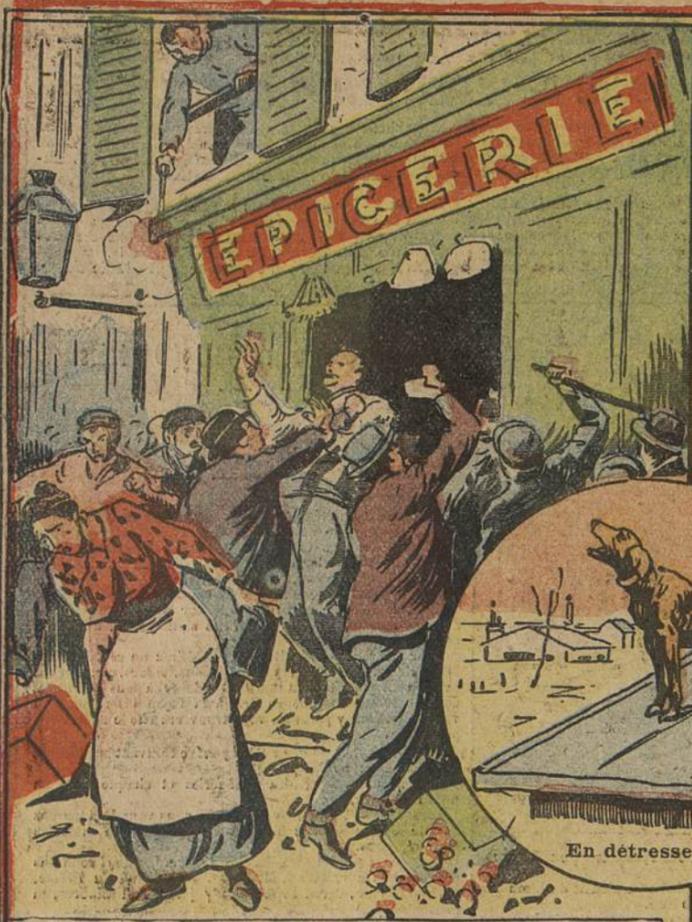
Mesdames, tous vos desirs seront satisfaits et vos rêves réalisés; Messieurs, tous vos projets, tous vos ambitions réussiront au-delà de vos espérances.

GRATIS petit livre luxueux, indiquant la façon d'acquiescer la Subtile Puissance; le demander au Professeur D'ARIANYS, 49 Villa des Violettes, Le Raincy, près Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE **CONCOURS N° 24** BON N° 1
Concours des Professions
 Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE :
 FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
 Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
 (Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50 pour recevoir franco à domicile.)
 Adresser les demandes, 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE **CONCOURS N° 25** BON N° 1
Madame Hyxe, Souris d'hôtel
 Conserver ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.



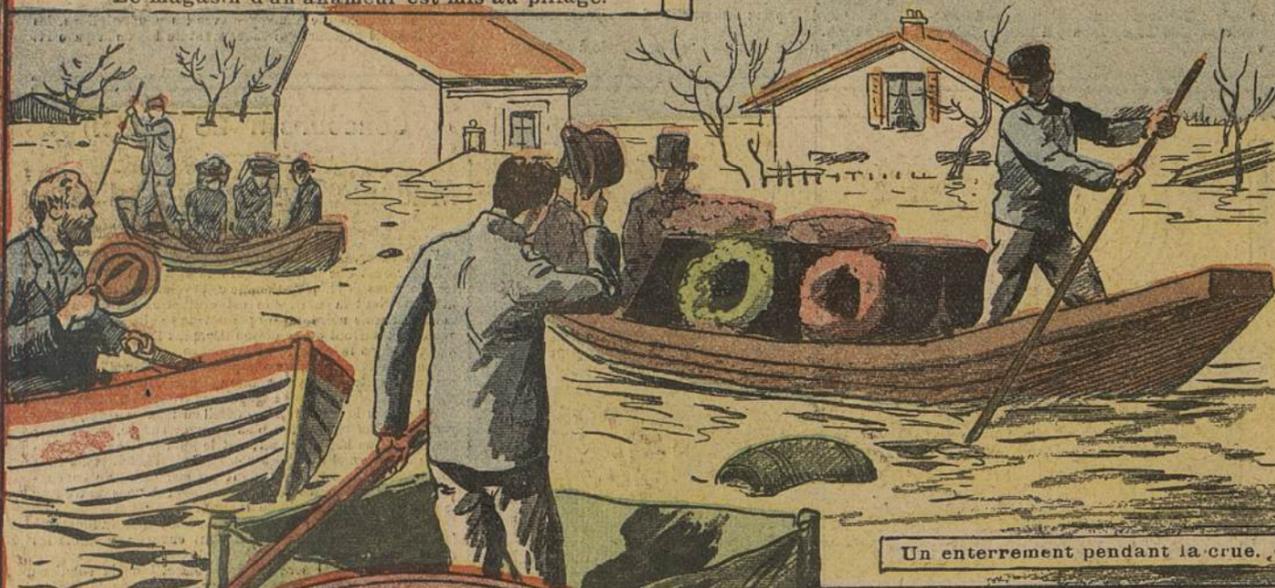
Le magasin d'un affameur est mis au pillage.



En détresse!



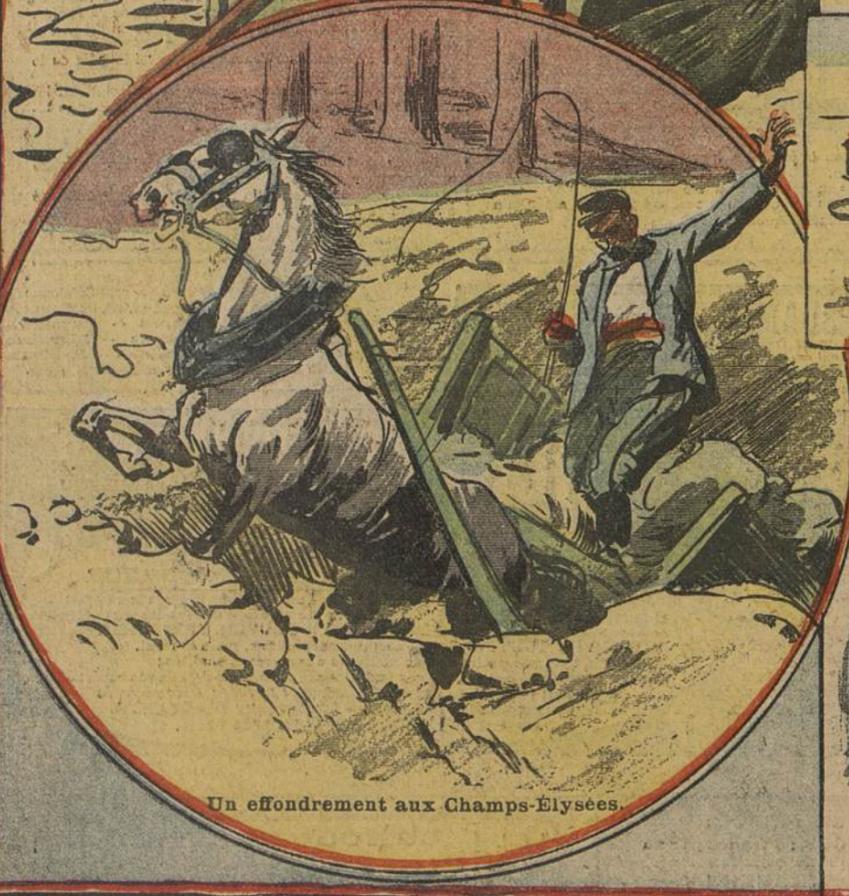
Les sinistrés dem...



Un enterrement pendant la crue.



Une femme se noie aux p...



Un effondrement aux Champs-Élysées.



Un sauveteur emporté par le courant.



Le tambour de ville annonce le danger.

LES VICTIMES

DANS CE NUMÉRO COMMENCENT DEUX GRANDS CONCOURS AVEC PRIX DE VALEUR

Verbeil. - Imp. G&V.